



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTRÉE
2018**

**AU
LYCÉE
PRÉPARER
VOTRE
ORIENTATION**

académie
d'Orléans-Tours



La Région Centre-Val de Loire :
un partenaire de l'information
et de l'orientation des jeunes



www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Au lycée, PRÉPARER VOTRE ORIENTATION

Préparer votre orientation



Se projeter dans l'après bac



Au collège, vous avez commencé à découvrir les métiers, les voies et les lieux de formation, à appréhender le monde professionnel et à apprendre à mieux vous connaître.

Au lycée, votre réflexion sur l'orientation se poursuit et vous consolidez votre projet d'orientation. Le ou la psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur/e principal/e vous guideront dans votre démarche en s'appuyant sur les différents dispositifs d'aide à l'orientation : accompagnement personnalisé, tutorat, entretien personnalisé d'orientation, conseil d'orientation anticipé...

↳ Construire votre parcours Avenir

Ces dispositifs d'aide à l'orientation vont également vous permettre de poursuivre la mise en place de votre **parcours Avenir**.

Le parcours Avenir vous permet de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations, de développer votre sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer votre projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Vous pourrez ainsi être plus autonome pour construire votre projet d'orientation en ayant une meilleure visibilité des procédures d'orientation, des filières de formation et des choix d'orientation possibles.

Vous approfondirez également la compréhension du fonctionnement des entreprises et de l'entrepreneuriat, du marché du travail et les conditions de poursuite d'études qu'offre l'apprentissage.

Dans ce guide vous trouverez un certain nombre de pistes pour savoir où et comment vous informer afin de préciser, voire de finaliser vos choix d'orientation.

Un outil pour vous aider à préparer votre orientation : Folios



Folios est une application en ligne qui vous suit tout au long de votre scolarité. Grâce à Folios, vous travaillez votre projet d'orientation avec vos professeurs. Folios vous permet également de mener des activités liées aux arts, à la culture, à la citoyenneté, à la santé.

Avec Folios vous pouvez sauvegarder le résultat des recherches effectuées pour construire votre projet. Folios propose de nombreuses ressources accessibles directement en ligne. Par exemple, vous pouvez consulter les fiches métiers de l'Onisep, découvrir les secteurs professionnels...

Folios est accessible à partir de :

- l'ENT de votre lycée (rubrique Parcours)
- bouquet-services.ac-orleans-tours.fr (codes d'accès à demander à votre lycée)

Préparer votre orientation

La voie générale et technologique

En seconde générale et technologique	4
En première générale ou technologique	5
En terminale générale ou technologique	7

La voie professionnelle

En seconde professionnelle	8
En première professionnelle	9
En terminale professionnelle	11

Approfondir votre projet

Des manifestations pour finaliser votre projet	12
Découvrir et se familiariser avec la plateforme Parcoursup	14

Connaître les formations

Le schéma des études supérieures	15
Les principales filières de formation	16

Découvrir les métiers

Où s'informer sur les métiers ?	18
---------------------------------	----

Découvrir l'entreprise

Découvrir l'entreprise dans les lycées	19
Des concours pour découvrir des métiers et l'entreprise	19
Réaliser des stages en entreprise	20

Découvrir les outils numériques

Découvrir les outils numériques de l'Onisep	22
---	----

Des outils pour préparer votre orientation

Accompagnement personnalisé	Fiche 1
Préparer son orientation en 1 ^{re}	Fiche 2
Préparer son orientation en Terminale	Fiche 3
Filles et garçons : objectif égalité !	Fiche 4

L'école expliquée aux parents

Espace Parents

Mon enfant est au lycée

Un espace entièrement dédié aux parents : une foire aux questions, des vidéos...

www.onisep.fr/parents



Ministère de l'Éducation nationale,
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
Office national d'information
sur les enseignements et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

DÉLÉGATION RÉGIONALE ONISEP CENTRE-VAL
DE LOIRE
55 rue Notre-Dame de Recouvrance
BP 40609
45016 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 42 16 42
Courriel : droorleans@onisep.fr

Directeur de la publication : Michel Quéré
Pédagogie-Édition : Onisep Centre-Val de Loire

ISBN : 978-2-37501-032-7

Dépôt légal : novembre 2017



Le kiosque :
LES VOIES DE FORMATION

Rejoignez-nous sur facebook et twitter :



[www.facebook.com/
onisepcentre](http://www.facebook.com/onisepcentre)



twitter.com/onisepcentre

Consultez nos guides gratuitement :



Découvrez et commandez
en un clic nos publications
librairie.onisep.fr



En seconde générale et technologique

La seconde générale et technologique vous prépare à la poursuite de votre parcours au lycée. Elle permet d'explorer des enseignements et des secteurs d'activités.

Se déterminer pour une série de 1^{re}

La classe de 2^{de} générale et technologique est une **classe de détermination**.

Son objectif : vous permettre de préparer et préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1^{re} générale ou technologique.

Votre emploi du temps comporte une part très importante d'enseignements communs à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide. S'y ajoutent 2 enseignements d'exploration au choix (d'une durée de 1h30 chacun) pour vous aider à choisir une série de 1^{re}.

Ces enseignements d'exploration vous permettent de :

- découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ;
- connaître les activités professionnelles auxquelles les domaines peuvent conduire ;
- vous informer sur les cursus possibles en 1^{re} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur.

À noter : le choix des enseignements d'exploration ne conditionne pas l'accès à une série de 1^{re}.

En cas de difficulté...

▾ Les stages de remise à niveau

Si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage, un stage de remise à niveau peut vous être proposé. Vous serez encadré par des enseignants volontaires qui vous aideront à acquérir les compétences, les méthodes et les contenus disciplinaires qui vous manquent. Ces séances se déroulent en petits groupes pendant les vacances, sur une à deux semaines, ou tout au long de l'année scolaire, hors temps d'enseignement.

▾ Les stages passerelles

Si vous souhaitez changer de voie pour vous diriger vers la voie professionnelle. Un stage passerelle vous permettra de découvrir la filière visée et de conforter votre choix.

Changer d'orientation doit correspondre à un projet mûrement réfléchi. Ce projet doit être accompagné par un dialogue entre vous, votre famille et le ou la psychologue de l'Éducation nationale et/ou le ou la professeur/e principal/e grâce à des entretiens personnalisés et approfondis.

Pour vous aider à préparer votre orientation

▸ L'**accompagnement personnalisé** est intégré à votre horaire. Il se déroule sur 72 heures annuelles, soit 2 heures par semaine en moyenne. C'est un temps distinct des heures de cours traditionnelles. Ce temps s'articule autour de trois activités : soutien, approfondissement et aide à l'orientation notamment par la découverte des métiers et des formations.

▸ Un **tutorat** peut vous être proposé pour vous accompagner dans la construction de votre parcours de formation et d'orientation tout au long de votre scolarité. Le tuteur ou la tutrice peut être un ou une enseignant/e, le ou la professeur/e documentaliste, le ou la conseiller/ère principal/e d'éducation.

Son rôle est de créer les conditions d'une orientation réfléchie vers l'enseignement supérieur. Pour cela, il ou elle peut vous guider vers les ressources disponibles, vous aider à vous informer sur les différentes possibilités de poursuites d'études et peut également organiser des visites d'entreprises...

Son action est complémentaire de celle du ou de la professeur/e principal/e et du ou de la psychologue de l'Éducation nationale.

▸ Si vous avez le sentiment de vous être trompé d'orientation, vous pouvez demander à changer de formation et intégrer la voie professionnelle en fonction des possibilités d'accueil des lycées proposant la formation que vous souhaitez. Ce changement est possible en début d'année scolaire et également en fin d'année dans le cadre des procédures de réorientation ou passerelles.

Le passage en 1^{re}

En fin de 2^{de}, vous passerez en 1^{re} générale ou technologique et vous choisirez une série de 1^{re}.

Le maintien en classe de 2^{de} peut être demandé par la famille ou l'élève majeur.

Un changement d'orientation peut être possible, via la procédure de réorientation, vers une 1^{re} professionnelle ou une 2^{de} professionnelle.



En première générale et technologique

Vous commencez à construire une représentation de l'enseignement supérieur, vous étudiez au moins un secteur d'activités, son organisation régionale, nationale et européenne.

Commencer à "spécialiser" vos études

La classe de 1^{re} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

► **En 1^{re} générale** : l'emploi du temps est consacré à des enseignements communs à tous et toutes (français, LV1 et LV2, histoire-géo, EMC...). Ces enseignements représentent plus de la moitié de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.

Quant aux enseignements spécifiques à chaque série, ils constituent une première étape vers une spécialisation plus marquée du bac en classe terminale, en vue d'une poursuite d'études supérieures.

► **En 1^{re} technologique** : les enseignements généraux (français, langues, histoire-géographie...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous et toutes des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de changer de série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

Les séries technologiques sont organisées dès la 1^{re} par grands domaines : sciences du management et de la gestion, sciences de l'industrie et du développement durable, sciences de l'agronomie et du vivant, sciences de laboratoire, santé et social, création design et arts appliqués.

➤ Pour aller plus loin

www.onisep.fr

rubrique : Lycée, CFA/Au lycée général et technologique

Pour vous aider à préparer votre orientation

L'année de première correspond à la découverte des formations post-bac et des établissements de l'enseignement supérieur.

► **L'accompagnement personnalisé** instauré en 2^{de} se poursuit en 1^{re} puis en terminale. En 1^{re}, l'accent est mis sur une sensibilisation à la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur.

► Vous bénéficierez d'un **entretien personnalisé d'orientation** qui a pour objectif de vous accueillir dans le cycle terminal de votre série de baccalauréat. Cet entretien peut être mené par votre professeur/e principal/e ou le ou la psychologue de l'Éducation nationale. Vos parents sont invités à y participer.

C'est l'occasion de vous informer sur les débouchés de chacune des formations qui vous intéressent, d'identifier les démarches à effectuer, les étapes à venir, et de découvrir la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur : Parcoursup.

► C'est aussi le moment de préparer la journée que vous passerez dans un **établissement d'enseignement supérieur** et de découvrir les modalités de formation post baccalauréat en **apprentissage**. Cette journée peut prendre la forme d'une visite collective ou individuelle lors des journées portes ouvertes organisées par les établissements. Cette visite est préparée avec les enseignants/es, en particulier, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou l'entretien personnalisé d'orientation.

JPO

Retrouvez les dates des journées portes ouvertes des établissements sur :

le site de l'onisep Centre-Val de Loire www.onisep.fr/orleans

et sur la carte interactive : jpo.onisep.fr/?orleans



En première générale et technologique (suite)

► Le **conseil d'orientation anticipé** repose sur un conseil personnalisé relatif aux formations de l'enseignement supérieur et à leurs exigences. Vous recevrez une information claire et objective sur l'ensemble des formations post-bac.

Dès la classe de 1^{re}, familiarisez-vous avec la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur : Parcoursup. Des tutoriels expliquent son fonctionnement et les modalités de la procédure d'admission.

► Dans le cadre des travaux personnels encadrés (TPE), en classe de 1^{re} générale (ES, L et S), vous étudiez, cette année, la thématique "Agir pour son avenir" pour découvrir le monde économique et professionnel et pour construire votre parcours de formation et d'orientation après le bac.

► Un **tutorat** peut vous être proposé pour vous conseiller et vous guider dans votre projet d'orientation tout au long de votre scolarité.

Le tuteur ou la tutrice peut être un ou une enseignant/e, le ou la professeur/e documentaliste, le conseiller ou la conseillère principal/e d'éducation.

Son rôle est de créer les conditions d'une orientation

réfléchi vers l'enseignement supérieur.

Pour cela, il ou elle peut vous guider vers les ressources disponibles, vous aider à vous informer sur les différentes possibilités de poursuites d'études et peut également organiser des visites d'entreprises...

Son action est complémentaire de celle du ou de la professeur/e principal/e et du ou de la psychologue de l'Éducation nationale.

Le passage en terminale

Il est de droit. Un redoublement en classe de 1^{re} ne peut intervenir qu'à titre "exceptionnel" avec l'accord de la famille ou de l'élève majeur. Il doit être proposé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages et lorsque les différentes modalités d'aide se sont révélées inefficaces.

En cas de difficulté...

↳ Les stages de remise à niveau

Au lycée, vous pouvez également suivre un **stage de remise à niveau**.

Ce stage peut vous être utile si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage. Durant ce stage, vous serez encadré/e par des enseignants/es volontaires qui vous aideront à acquérir les compétences, les méthodes et les contenus disciplinaires qui vous manquent. Ces séances se déroulent en petits groupes pendant les vacances, sur une à deux semaines, ou tout au long de l'année scolaire, hors temps d'enseignement.

Changer d'orientation en 1^{re} générale ou technologique ?

↳ Les passerelles possibles

En classe de 1^{re} générale ou technologique un **changement d'orientation** est possible si vous souhaitez, soit changer de série, soit changer de voie pour vous diriger vers un bac professionnel.

Pour cela, vous pouvez demander à suivre un stage passerelle qui vous apportera les compléments d'enseignement indispensables à ce changement d'orientation. Ces stages facilitent les réorientations d'une série à l'autre, d'une voie à l'autre, en cours ou en fin d'année.

Changer d'orientation doit correspondre à un projet mûrement réfléchi. Ce projet doit être accompagné par un dialogue entre vous, votre famille et le ou la psychologue de l'Éducation nationale et/ou le ou la professeur/e principal/e grâce à des entretiens personnalisés et approfondis.

La demande écrite pour un changement d'orientation est formulée par vos parents ou par vous-même, si vous êtes majeur/e.



En terminale générale et technologique

En terminale, vous finalisez vos choix d'orientation pour construire votre parcours dans l'enseignement supérieur.

Préparer vos études supérieures

► **En terminale générale** : à côté des enseignements communs, les élèves suivent des enseignements spécifiques à leur série qui représentent plus de la moitié de l'horaire global. Certains de ces enseignements, appelés "enseignements de spécialité", sont optionnels. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (droit et grands enjeux du monde contemporain en L ; informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques en ES, par exemple) où ils approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

► **En terminale technologique** : la spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. Dans certaines séries (STI2D, STL, STMG), plusieurs spécialités permettent de diversifier les profils.

A noter : pas d'enseignements spécifiques dans les autres séries technologiques : ST2S, STHR, STD2A, STAV, TMD.

Finaliser votre projet

La terminale, c'est l'année des choix ! Vous allez finaliser votre projet.

► Comme en première, vous bénéficierez d'un **entretien personnalisé d'orientation**, des séances d'**accompagnement personnalisé** et d'une possibilité de **tutorat**.

Ces dispositifs permettent, en complément des activités de soutien et d'approfondissement, de vous préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur et de vous accompagner dans la construction de votre parcours de formation notamment dans la procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur.

► Dans votre établissement **deux semaines de l'orientation** seront organisées afin de vous aider à finaliser votre projet d'orientation post-bac. La 1^{re} semaine, en lien avec le conseil de classe du 1^{er} trimestre, vous permettra d'affiner vos connaissances des métiers et des études supérieures. La 2^e semaine organisée au début du 2^e trimestre a pour objectif de vous aider à finaliser vos choix pour la formulation des vœux d'orientation sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.

► En terminale, soyez vigilant/e au **conseil de classe du 1^{er} trimestre**. Il est entièrement consacré à l'orientation et formulera des conseils et des recommandations sur vos intentions d'orientation post-baccalauréat. Ils sont destinés à éclairer vos choix de poursuites d'études.

Après la terminale

Les poursuites d'études après la terminale sont multiples. Elles dépendent du bac préparé. La procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur s'appuie sur la plateforme en ligne d'admission Parcoursup. Ainsi à partir du 22 janvier, pour poursuivre vos études après le bac, vous devrez saisir sur cette plateforme vos choix de formation vers l'enseignement supérieur.

À savoir :

Les titulaires d'un bac technologique, ayant obtenu une mention "bien" ou "très bien" sont admis/es de droit, pour la rentrée suivante, en section de techniciens supérieurs (STS) ou institut universitaire de technologie (IUT) dans une spécialité cohérente avec leur bac à condition d'avoir posé sa candidature dans les formes et délais prévus.

Tout élève ayant échoué à l'examen du baccalauréat se voit offrir, à la rentrée scolaire qui suit, le droit à une nouvelle préparation de cet examen dans l'établissement dont il est issu.

Plateforme d'admission PARCOURSUP

En terminale, vous devrez vous inscrire sur la plateforme Parcoursup pour vous porter candidat/e aux formations post-bac qui vous intéressent.



En seconde professionnelle

La classe de seconde professionnelle est la 1^{re} étape du cursus du baccalauréat professionnel en 3 ans. Elle permet de vous familiariser avec le monde professionnel.

Choisir une spécialité

La seconde professionnelle prépare à un bac professionnel dans la spécialité que vous avez choisie.

Votre emploi du temps comprend :

- des enseignements généraux,
- des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro,
- des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans).

Des aides pour vous accompagner

▸ **Les journées d'accueil et d'intégration** sont des périodes qui facilitent la transition entre la classe de 3^e et la 2^{de} professionnelle. Ainsi, elles favorisent votre intégration au lycée professionnel.

▸ **La période de consolidation de l'orientation** qui s'étend de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint vous permet, soit de consolider votre projet de formation, soit de changer de spécialité si celle choisie ne correspond pas à votre projet, soit de changer de voie de formation.

▸ **L'entretien personnalisé** vous est proposé dès la 2^{de} professionnelle. Cet entretien est conduit par le ou la professeur/e principal/e avec l'appui du ou de la psychologue de l'Éducation nationale. C'est pour vous l'occasion de faire le point sur vos attentes concernant la formation choisie et de repérer les difficultés rencontrées pour mieux vous accompagner. La présence de vos parents est souhaitée.

▸ **L'accompagnement personnalisé** est intégré à votre emploi du temps. Il se déroule sur 70 heures par an (environ 2h30 par semaine).

Il tient compte de vos besoins et de votre projet personnel en lien avec les autres dispositifs qui vous sont proposés (entretien personnalisé...).

L'accompagnement personnalisé a pour objectif de faciliter votre intégration au lycée en tenant compte de votre parcours personnel ; de préparer votre poursuite d'études après le bac professionnel notamment vers les sections de technicien supérieur ; de vous accompagner vers l'emploi et faciliter votre insertion professionnelle.

▸ Un **tutorat** peut vous être proposé pour vous conseiller et vous guider tout au long de votre scolarité.

Le tuteur ou la tutrice peut être un ou une enseignant/e, le ou la professeur/e documentaliste, le ou la conseiller/ère principal/e d'éducation (CPE).

Son rôle est de créer les conditions d'une adaptation au lycée professionnel, de vous aider dans l'élaboration de votre parcours de formation et d'orientation, de vous guider vers les différentes ressources et de vous aider à vous informer sur les poursuites d'études vers l'enseignement supérieur. Son action est complémentaire de celle du ou de la professeur/e principal/e et du ou de la psychologue de l'Éducation nationale.

Le passage en 1^{re}

En fin de 2^{de} professionnelle les possibilités de poursuite d'études sont :

- la 1^{re} professionnelle dans la même spécialité,
- la 1^{re} professionnelle dans une autre spécialité peut être envisagée sous certaines conditions,
- le maintien en classe de 2^{de} professionnelle peut être demandé par la famille ou l'élève majeur.

L'orientation vers la voie technologique est possible. Cela suppose un niveau exigeant dans toutes les matières, notamment dans les matières générales, et d'obtenir l'accord du conseil de classe.

Un dossier d'affectation appelé "dossier passerelle" devra être constitué et un "stage passerelle" pourra vous être proposé afin d'apporter les compléments indispensables pour réussir ce changement de voie.



En première professionnelle

Vous commencez à mieux connaître l'environnement professionnel de votre spécialité et à construire une représentation de l'enseignement supérieur.

La 1^{re} professionnelle

Le passage d'une certification intermédiaire (BEP ou CAP) est prévu à la fin de l'année pour valider les compétences professionnelles acquises et permettre l'insertion professionnelle en cas d'échec ou d'abandon en terminale professionnelle.

La validation de cette certification intermédiaire ne conditionne pas le passage en terminale professionnelle ni l'obtention du bac professionnel.

Des aides pour vous accompagner

L'année de 1^{re} professionnelle correspond à la découverte des formations post-bac (notamment les brevets de technicien supérieur et les diplômes universitaires de technologie).

Vous passerez une journée dans un établissement d'enseignement supérieur (journées portes ouvertes, visite collective...).

► **L'entretien personnalisé** a pour objectif de vous informer sur les différentes voies de formation (notamment les brevets de technicien supérieur et les diplômes universitaires de technologie) et de vous aider à préciser votre choix en classe de terminale.

Les débouchés de chacune des formations sont abordés ainsi que les démarches à réaliser.

Cet entretien permet de préparer la journée que vous devrez passer dans un établissement d'enseignement supérieur.

Il vous informe aussi sur les futures conditions d'insertion professionnelle.

► **L'accompagnement personnalisé** vous est proposé dans la continuité de la classe de 2^{de} professionnelle.

Il permet de développer votre projet post-bac et d'effectuer une sensibilisation à la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur.

► **Un tutorat** peut vous être proposé pour vous conseiller et vous guider.

Le tuteur ou la tutrice peut être un ou une enseignant/e, le ou la professeur/e documentaliste, le ou la conseiller/ère principal/e d'éducation (CPE).

En 1^{re} professionnelle, son rôle est de vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer, en vous guidant dans vos démarches et vers les ressources disponibles. Il ou elle peut également vous conseiller sur les différentes possibilités de poursuites d'études et peut organiser des visites d'entreprises...

Son action est complémentaire de celle du ou de la professeur/e principal/e et du ou de la psychologue de l'Éducation nationale.

► **Le conseil d'orientation anticipé** vise à mieux vous préparer à la phase de formulation de vos vœux sur la plateforme de préinscription. Ainsi, vous recevrez une information claire et objective sur l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur et un conseil personnalisé relatif aux filières postbac que vous envisagez.

Dès la classe de 1^{re} professionnelle, familiarisez-vous avec la plateforme de préinscription qui sera indispensable pendant votre année de terminale.

Le passage en terminale

Il est de droit. Un redoublement en classe de 1^{re} ne peut intervenir qu'à titre "exceptionnel" avec l'accord de la famille ou de l'élève majeur. Il doit être proposé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages et lorsque les différentes modalités d'aide se sont révélées inefficaces.

JPO

Retrouvez les dates des journées portes ouvertes des établissements sur :

le site de l'onisep Centre-Val de Loire www.onisep.fr/orleans

et sur la carte interactive : jpo.onisep.fr/?orleans



En première professionnelle (suite)

En cas de difficulté...

↳ Les stages de remise à niveau

Au lycée, vous pouvez suivre un stage de remise à niveau.

Ce stage peut vous être utile si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage. Durant ce stage, vous serez encadré/e par des enseignants/es volontaires qui vous aideront à acquérir les compétences, les méthodes et les contenus disciplinaires qui vous manquent. Ces séances se déroulent en petits groupes pendant les vacances, sur une à deux semaines, ou tout au long de l'année scolaire, hors temps d'enseignement.

Changer d'orientation

↳ Les passerelles possibles

En classe de 1^{re} professionnelle, un changement de parcours est possible sous conditions si vous souhaitez changer de spécialité ou changer de voie pour vous diriger vers un bac technologique.

Pour cela, vous pouvez suivre un **stage passerelle** qui vous apportera les compléments d'enseignement indispensables à ce changement. Ces stages facilitent les réorientations d'une spécialité à l'autre, d'une voie à l'autre, en cours ou en fin d'année.

Changer d'orientation doit correspondre à un projet mûrement réfléchi. Il doit être accompagné par un dialogue entre vous, votre famille et le ou la psychologue de l'Éducation nationale, le ou la professeur/e principal/e et/ou votre tuteur grâce à des entretiens personnalisés et approfondis.

La demande écrite pour un changement d'orientation est formulée par vos parents ou par vous-même si vous êtes majeur/e.



Un site pour tout savoir sur les formations professionnelles, l'apprentissage, les métiers, l'insertion, les poursuites d'études en BTS, DUT...

www.onisep.fr/Voie-Pro



Un site pour vous encouragez à faire tout ou une partie de vos études en Europe : des informations, des conseils...

mavoieproeurope.onisep.fr



En terminale professionnelle

En terminale, vous finalisez vos choix d'orientation pour élaborer une stratégie de poursuite d'études ou une entrée dans le monde professionnel.

Préparer vos études supérieures ou votre entrée dans le monde professionnel

L'objectif de la terminale professionnelle se centre sur la préparation de votre entrée dans le monde professionnel et, pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre leurs études, sur la liaison avec l'enseignement supérieur.

Finaliser votre projet

La **terminale professionnelle** vous permet de finaliser votre projet. Comme pour la classe de 1^{re} professionnelle, différents dispositifs vous seront proposés :

► **L'accompagnement personnalisé** instauré en classe de 2^{de} se poursuit en terminale. C'est pour vous l'occasion de faire le point sur vos attentes concernant l'après-bac.

► **L'entretien personnalisé d'orientation** vous permet de préparer votre future insertion professionnelle ou votre poursuite d'études. C'est l'occasion d'aborder vos conditions de recherche d'emploi ou d'un diplôme technique supérieure (BTS ou DUT).

► **Le tutorat** peut vous être proposé pour vous conseiller et vous guider dans votre projet professionnel et d'orientation si vous souhaitez poursuivre vos études.

► Dans votre établissement **deux semaines de l'orientation** seront organisées afin de vous aider à finaliser votre projet d'orientation post-bac. La 1^{re} semaine, en lien avec le conseil de classe du 1^{er} trimestre, vous permettra d'affiner vos connaissances des métiers et des études supérieures. La 2^e semaine organisée au début du 2^e trimestre a pour objectif de vous aider à finaliser dans vos choix pour la formulation des vœux d'orientation sur la plateforme d'admission dans l'enseignement

supérieur.

► En terminale, soyez vigilant/e au **conseil de classe du 1^{er} trimestre**. Il est entièrement consacré à l'orientation et formulera des conseils et des recommandations sur vos intentions d'orientation post baccalauréat. Ils sont destinés à éclairer vos choix de poursuites d'études.

Après la terminale

Même si le bac professionnel a pour principal objectif l'insertion professionnelle, vous êtes de plus en plus nombreux et nombreuses à souhaiter poursuivre vos études, principalement en section de technicien supérieur pour préparer un brevet de technicien supérieur (BTS).

Si vous souhaitez poursuivre après le bac professionnel, vous devez suivre la procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur qui s'appuie sur la plateforme en ligne Parcoursup. Vous y saisissez vos vœux de poursuite d'études.

À savoir :

Un élève de terminale, sous réserve de l'obtention de son baccalauréat professionnel, peut être admis, après avoir obtenu un avis d'orientation favorable du conseil de classe dans une STS (section de technicien supérieur) d'un établissement public. Cette admission tient compte du nombre de places offertes dans la formation demandée et de la cohérence du dossier du candidat avec la spécialité souhaitée.

Les titulaires d'un bac professionnel, ayant obtenu une mention "bien" ou "très bien" au baccalauréat professionnel sont admis/es de droit, pour la rentrée suivante, en STS dans une spécialité cohérente avec leur bac à condition d'avoir posé leur candidature dans les formes et délais prévus.

Tout élève ayant échoué à l'examen du baccalauréat se voit offrir, à la rentrée scolaire qui suit, le droit à une nouvelle préparation de cet examen dans l'établissement dont il est issu.

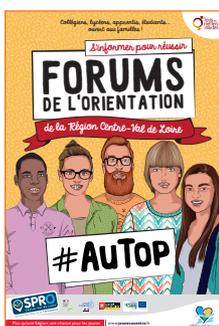


Des manifestations pour finaliser votre projet

Les forums de l'orientation, à ne pas manquer

Une visite **aux forums de l'orientation** est un moment privilégié. Vous rencontrerez et échangerez avec des professionnels de la formation et des métiers. Vous pourrez assister à des conférences ou des débats.

Études, métiers, aides financières... vous pourrez vous informer et accéder à toutes les informations utiles à votre poursuite d'études et bénéficierez de conseils personnalisés.



Les dates :

BOURGES : vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017 - Pavillon d'Auron

ORLÉANS : jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 janvier 2018 - Parc des expositions

TOURS : vendredi 19 et samedi 20 janvier 2018 - Parc des expositions de Rochepinard

CHÂTEAUROUX : jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018 - Hall des expositions de Belle-Isle

CHARTRES : vendredi 26 et samedi 27 janvier 2018 - Parc des expositions Chartreexpo

BLOIS : vendredi 16 et samedi 17 février 2018 - Salle du Jeu de Paume

VILLEMAMDEUR : vendredi 9 février 2018 - Complexe sportif du Château Blanc

Des conférences ou des débats avec des professionnels

Pour répondre en direct aux jeunes et aux familles sur des thématiques comme les étapes clés pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur; les classes préparatoires; les études et métiers des industries cosmétique et pharmaceutique; les domaines du droit, des mathématiques, des filières artistiques; les voies professionnelle, technologique et générale; le retour en formation, la reconversion... et bien d'autres thèmes.

Assistez aux conférences débats qui se dérouleront sur certains forums.

Retrouvez la liste des conférences des différents forums sur le site :

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/

[Agenda-de-l-orientation/Salons-et-Forums/Les-10-forums-de-l-](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Agenda-de-l-orientation/Salons-et-Forums/Les-10-forums-de-l-orientation-en-region-Centre-Val-de-Loire)

[orientation-en-region-Centre-Val-de-Loire](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Agenda-de-l-orientation/Salons-et-Forums/Les-10-forums-de-l-orientation-en-region-Centre-Val-de-Loire)



Pour préparer votre visite aux forums de l'orientation, consultez le kit forum :

forum-orientation.onisep.fr/centre-valdeleire



Un outil pour vous aider à préparer votre orientation : Folios

Vous avez participé à certaines manifestations : semaines de l'orientation, JPO, forums de l'orientation, Nuits de l'orientation...

Vous pourrez conserver le résultat de vos recherches (documents collectés, entretien avec des enseignants, des étudiants, des professionnels dans votre **Folios**.



Les semaines de l'orientation

Les deux semaines de l'orientation organisées par les lycées permettent aux élèves de Terminale de préciser et de consolider leur projet d'avenir.

Ces deux temps forts dans l'année scolaire de l'élève permettent dans un 1^{er} temps d'explorer et/ou de poursuivre la réflexion sur les poursuites d'études après le baccalauréat. Dans un 2^e temps, elles permettent aux élèves de Terminale de faire des choix de poursuite d'études réfléchis et éclairés et ainsi de déterminer les vœux à formuler sur la plateforme d'admission.

Avec les journées portes ouvertes, faites le plein d'infos !

De janvier à mars, les **journées portes ouvertes** sont organisées dans presque tous les établissements offrant des formations post-bac. Ainsi, les universités, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis, les grandes écoles... ouvrent leurs portes au public.

Ce temps fort offre la possibilité aux lycéens et aux lycéennes, ainsi qu'à leurs parents :

- de découvrir les locaux dans lesquels les élèves suivent leurs études
- de rencontrer les équipes pédagogiques
- d'échanger avec des élèves en formation...

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans et sur la carte interactive : jpo.onisep.fr/?orleans

Les Nuits de l'orientation, un moyen original pour s'informer

Organisées par les Chambres de commerce et d'industrie, les Nuits de l'orientation permettent aux collégiens et collégiennes, lycéens et lycéennes, étudiants et étudiantes et à leurs parents de bénéficier de conseils individuels, découvrir des métiers, participer à des ateliers-débats, rencontrer des professionnels de l'orientation, des chefs d'entreprise, des salariés...

En région Centre-Val de Loire, les Nuits de l'orientation se dérouleront à **Blois, Bourges et Châteauroux le vendredi 2 février 2018**, à **Tours le jeudi 1^{er} février 2018** et **Orléans le vendredi 16 février 2018**.

www.nuitsdelorientation.fr

Les journées européennes des métiers d'art

Découvrez les talents des **métiers d'art** en région Centre-Val de Loire.

Entrez dans les coulisses des ateliers, découvrez les savoir-faire, participez aux portes ouvertes, assistez à des démonstrations, expositions, rencontres...

Rendez-vous du 3 au 8 avril 2018. Gratuité selon les manifestations.

www.journeesdesmetiersdart.fr

Le salon des métiers d'art

Ce salon accueille 140 professionnels des **métiers d'art** ayant leur atelier de production en région Centre-Val de Loire ainsi que les établissements de formation aux métiers d'art de la région.

Rendez-vous les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 février 2018 au Parc des expositions à Orléans.

www.parc-expo-orleans.fr/les-rendez-vous-du-parc



Retrouvez le détail de tous ces événements (dates, programme...) sur :

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans



Découvrir et se familiariser avec la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur Parcoursup

N'attendez-pas d'être en terminale pour commencer à vous intéresser à la plateforme Parcoursup !

La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur s'effectue sur une plateforme d'information et d'admission accessible par Internet Parcoursup. Cette procédure concerne la majeure partie des filières d'études après le bac. Vous pouvez la consulter afin de vous informer sur les différentes formations post-bac, leurs contenus, les taux de réussite, les débouchés, leurs capacités d'accueil, les établissements qui les préparent, les dates des journées portes ouvertes...

La candidature en ligne est obligatoire pour tous les élèves de terminale qui souhaitent poursuivre leurs études après le bac ou effectuer une année de césure, pour les bacheliers et bachelières qui souhaitent se réorienter.

Les dates à ne pas manquer :

➤ À PARTIR DU 15 JANVIER

Ouverture de la plateforme Parcoursup

Informez-vous à partir de la plateforme Parcoursup sur les différentes poursuites d'études après le bac. Des tutoriels sur le fonctionnement de la plateforme et sa procédure sont mis à votre disposition.

➤ DU 22 JANVIER AU 13 MARS

Saisie des vœux

Vous vous inscrivez et saisissez vos vœux de formation sur la plateforme Parcoursup. Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux selon votre projet sans avoir à les classer.

➤ À PARTIR DE FIN MAI

Phase d'admission

Vous commencez à recevoir des réponses à vos vœux (oui ; oui si ; en attente ; non) au fur et à mesure. Vous pouvez recevoir plusieurs propositions d'admission et devez répondre dans le délai imparti.

Dès que vous acceptez une proposition, les autres propositions s'annulent. Cependant, les vœux sur lesquels vous êtes en attente sont conservés.

La procédure s'interrompt pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

➤ DE JUIN À SEPTEMBRE

Ouverture de la procédure complémentaire

Au terme des épreuves écrites du baccalauréat, si vous n'avez pas encore obtenu d'affectation, vous avez la possibilité de participer à la procédure complémentaire afin de formuler de nouveaux vœux.

A l'issue des résultats du baccalauréat, si vous n'avez reçu aucune réponse positive la commission académique se charge d'étudier votre dossier pour vous proposer une affectation la plus proche possible de vos vœux d'origine.

Pour vous informer sur les modalités de la procédure et sur le fonctionnement de la plateforme, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos professeurs principaux et des psychologues de l'Éducation nationale.



Espace Terminale

www.terminals2017-2018.fr

un site entièrement dédié à l'accompagnement
des élèves de Terminale
vers l'enseignement supérieur



Le schéma des études supérieures

Vous informer sur les filières

Université, classes préparatoires, brevets de technicien supérieur, diplômes universitaires de technologie, écoles spécialisées... Le choix est large.

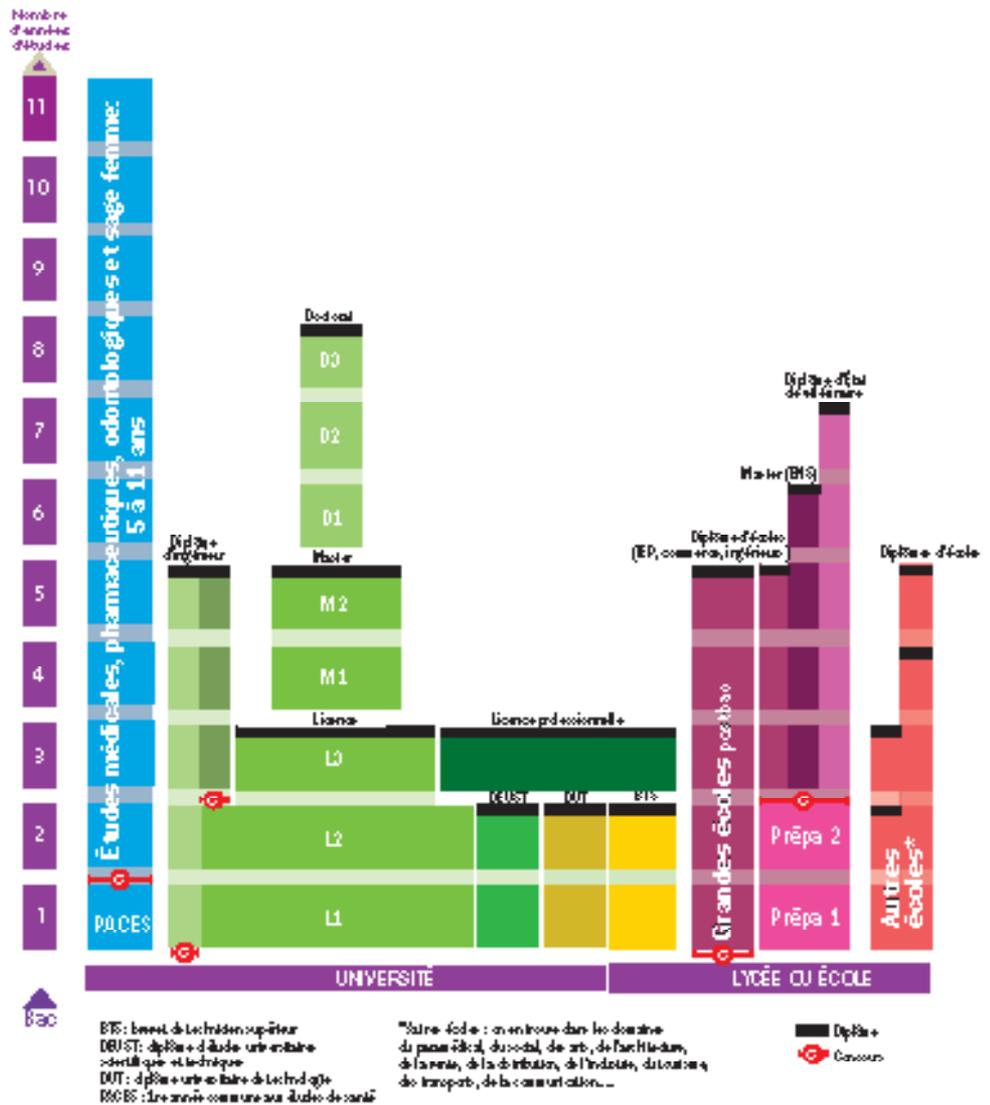
Explorez toutes les possibilités d'études après le bac et repérez-vous dans les parcours de formation, afin de trouver celui qui vous conviendra le mieux.

Renseignez-vous sur les contenus des études qui vous intéressent : les exigences, les objectifs, la durée, le rythme de travail...

Il existe de nombreuses formations et des passerelles qui permettent de bifurquer d'une filière à l'autre.

➔ Pour en savoir plus

www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac



À SAVOIR

Des passerelles pour vous réorienter

Sachez qu'il existe des **passerelles** entre les différentes filières d'études et des solutions de repli si l'on s'aperçoit que l'on a fait fausse route.

Ainsi, on peut, par exemple, poursuivre des études d'ingénieur après un DUT ou rejoindre une filière universitaire après une classe prépa, passer de l'université à une école de commerce ou à une école d'ingénieurs...



Études courtes, études longues ? Ce choix sera en partie conditionné par le bac que vous préparez.

➤ Avec un bac général

Vous pourrez continuer vos études à l'université, en classes préparatoires, en écoles de commerce, en écoles d'ingénieurs...

➤ Avec un bac technologique

Quelle que soit la spécialité du bac technologique préparé, vous pourrez poursuivre des études supérieures adaptées à votre cursus et à votre projet : BTS ou DUT... mais également dans certaines classes préparatoires, en écoles spécialisées ou en écoles d'ingénieurs, en licence professionnelle avec un bac + 2. Un accompagnement favorisant la poursuite d'études après un bac technologique est mis en place pour vous encourager à poursuivre et réussir vos études en IUT.

➤ Avec un bac professionnel

Votre bac professionnel en poche, vous pouvez décider de vous lancer sur le marché du travail ou de continuer votre formation : un accompagnement est mis en place pour vous encourager à poursuivre et réussir vos études en STS afin de vous spécialiser davantage dans votre métier.

Les principales filières de formation

Section de technicien supérieur

Diplôme préparé :

- brevet de technicien supérieur - BTS (2 ans).

Accès : avec un bac + dossier scolaire.

Au programme : le BTS et le BTS agricole permettent d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design, commerce, social, agriculture... Il est proposé dans 138 spécialités.

Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la pratique, les stages et l'intervention de professionnels du secteur. La formation comporte 8 à 16 semaines de stage en entreprise selon la spécialité choisie. Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

Débouchés : en général, l'insertion est facile, avec des nuances selon la spécialité préparée. Des poursuites d'études sont possibles notamment en licence professionnelle.

Institut universitaire de technologie

Diplômes préparés :

- diplôme universitaire de technologie - DUT (2 ans).

- licence professionnelle (1 an avec un bac + 2 validé).

Accès : bac + dossier scolaire, parfois entretien et/ou épreuves de sélection.

Au programme : la formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant/e selon son projet professionnel et personnel. Au moins 10 semaines de stage en entreprise font partie de la formation.

Avec 41 spécialités, tous les secteurs ne sont pas couverts.

Débouchés : en règle générale, l'insertion est facile, avec des distinctions selon la spécialité préparée. De plus en plus de titulaires d'un DUT poursuivent leurs études, principalement en licence professionnelle mais également en écoles d'ingénieurs ou de commerce. Dans certaines spécialités de DUT, un parcours technologique de grade licence peut être proposé aux étudiants et étudiantes.

Ce parcours leur permet de passer en licence professionnelle sans être soumis à une sélection à l'entrée.

Diplômes universitaires

Diplômes préparés :

- licence (3 ans).

- licence professionnelle (1 an avec bac + 2).

- master (5 ans).

- doctorat (8 ans).

Accès : avec un bac.

Les licences s'adressent principalement aux bacheliers et bachelières des séries générales (ES, L, S).

À l'université, des dispositifs d'accompagnement pédagogique et des parcours de formation personnalisés peuvent être proposés aux étudiants et étudiantes pour garantir leur réussite en licence (un cours supplémentaire, un module de méthodologie, plus de TD, un parcours préparatoire d'un an).

Dans le cadre du LMD (licence, master, doctorat), la licence, délivrée après 3 ans d'études est la première étape dans un parcours d'études longues.

Au programme : la licence prévoit 1500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de 20 à 30 heures de cours par semaine et réparties en 6 semestres. Il faut également compter au moins 20 heures de travail personnel par semaine.

Les domaines : de la médecine au sport, en passant par les arts, le droit, les sciences, les langues, les lettres, les sciences humaines ou l'économie... Un large choix qui doit tenir compte de la série du bac préparé.

Débouchés : selon le parcours d'études suivi, les compétences professionnelles acquises et les stages effectués, les titulaires d'une licence générale peuvent trouver un emploi. Ils ou elles peuvent notamment se présenter aux concours de catégorie A de la fonction publique (sauf les concours de l'enseignement qui requièrent un master).

Néanmoins, pour une insertion plus aisée sur le marché du travail, les titulaires d'une licence peuvent poursuivre en master pour 2 ans d'études ou rejoindre une école spécialisée.

Connaître LES FORMATIONS (SUITE)

Préparer votre orientation



CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE (2 ans).

Accès : bac + dossier scolaire. Prise en compte des notes de 1^{re} et de terminale. Ces classes sont accessibles aux titulaires d'un bac général ou technologique, selon la spécialité choisie.

Chaque étudiant/e bénéficie d'un suivi personnalisé par l'équipe pédagogique.

3 types de CPGE :

- les classes préparatoires littéraires avec 5 voies.
- les classes préparatoires économiques et commerciales avec 3 voies.
- les classes préparatoires scientifiques avec 4 voies et 3 voies réservées aux bacheliers technologiques.

Débouchés : les CPGE constituent la voie principale d'accès aux grandes écoles. Elles préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures, les écoles d'ingénieurs, les écoles vétérinaires ou agronomiques, les écoles de commerce et de gestion, selon la voie choisie.

Celles et ceux qui n'ont pas intégré une grande école peuvent poursuivre leurs études à l'université ou dans d'autres écoles...

Tout savoir sur les prépas en région Centre-Val de Loire :

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/La-prepa-c-est-pour-moi

Écoles d'ingénieurs

Diplôme préparé :

- diplôme d'ingénieur (5 ans).

Accès : l'admission dans une école d'ingénieurs (après le bac, après une classe préparatoire ou après un bac + 2 ou plus) se fait obligatoirement par le biais d'un des nombreux concours existants.

Les 4 écoles d'ingénieurs en région Centre-Val de Loire :

- INSA Centre-Val de Loire (Institut national des sciences appliquées) à Blois et Bourges,
- Polytech Orléans (École polytechnique de l'université d'Orléans),
- Polytech Tours (École polytechnique de l'université de Tours),
- HEI (École des hautes études d'ingénieurs) à Châteauroux.

Débouchés : les ingénieurs occupent de multiples fonctions, à différents postes, dans tous les secteurs de l'industrie et des services. Cette adaptabilité leur donne un profil très recherché sur le marché de l'emploi.

Écoles spécialisées

Diplômes préparés :

- diplômes d'état (2 à 5 ans).
- titres reconnus par la profession (2 à 4 ans).

Accès : après le bac, l'entrée dans ces écoles est sélective : examen du dossier, tests, concours, entretien. Démarches à effectuer auprès des écoles pour connaître les conditions d'admission.

Attention, le recrutement s'effectue parfois tôt dans l'année scolaire (septembre).

En cas d'abandon des études, les possibilités de réorientation sont rares.

Le calendrier des inscriptions pour les concours paramédicaux et sociaux est en ligne sur le site onisep Centre-Val de Loire.

Les écoles : écoles paramédicales, écoles du secteur social, écoles d'art, écoles de communication, écoles de commerce et de gestion, écoles de notariat, armées, police nationale...

Débouchés : les diplômés de certains secteurs (social, paramédical, droit, commerce...) s'insèrent plutôt bien.

En revanche l'insertion est plus difficile pour les métiers artistiques, de la communication, du journalisme.

➤ Pour aller plus loin

www.onisep.fr

Site onisep Centre-Val de Loire
rubrique Publications de la région

- Guide "La prépa c'est pour moi!"
- Calendrier des concours santé-social

➤ Les modalités de candidatures dans l'enseignement supérieur vous seront précisées en terminale.



Guide "Entrer dans le sup après le bac"

Toutes les poursuites d'études en région Centre-Val de Loire.

Distribué gratuitement aux élèves de terminale.

En ligne sur :

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Entrer-dans-le-SUP-Apres-le-bac

Fiches "Après le bac"

Bac par bac, toutes les poursuites d'études en région Centre-Val de Loire.

En ligne sur :

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Fiches-apres-le-bac-regionalisees





Où s'informer sur les métiers ?

Connaître le monde du travail

Pour connaître un métier, il faut en cerner tous les aspects : la nature du travail, les qualités souhaitées, les possibilités de carrière, les conditions de travail, l'accès à l'emploi, le salaire...

Les études que vous allez suivre vont en partie déterminer votre futur métier. D'où l'importance de connaître le monde du travail pour construire votre projet professionnel et, à partir de là, votre parcours de formation.

N'hésitez pas à interroger des personnes sur leur travail, lors des forums ou dans votre entourage.

➤ Au centre ou bureau de documentation et d'information (CDI ou BDI)

C'est le "lieu ressources" pour la recherche des informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers... Sur l'espace **Kiosque Onisep**, vous trouverez de nombreuses publications. Le professeur ou la professeure documentaliste pourra vous aider dans vos recherches.

➤ Au centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, les études, l'offre de formations dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Les psychologues de l'Éducation nationale vous guideront dans votre stratégie de poursuite d'études et vous aideront à faire des choix éclairés.

➤ Pendant les journées portes ouvertes des établissements

De nombreux établissements (universités, IUT, lycées, CFA...) organisent des journées portes ouvertes. Vous pourrez poser des questions aux enseignants et enseignantes, aux étudiants et étudiantes.

Dates et lieux en ligne sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans

➤ Lors des forums de l'orientation

Chaque année des forums de l'orientation sont organisés dans chaque département de la région Centre-Val de Loire. C'est l'occasion d'entrer en contact avec des personnes qui exercent une profession, et de recueillir des informations sur les formations et les métiers.

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Agenda-de-l-orientation/Salons-et-Forums/Forums-de-l-orientation

➤ Avec l'Onisep

L'Onisep met à votre disposition des ouvrages pour vous aider dans votre réflexion. Ces publications sont à consulter dans les CIO et dans les CDI et BDI des lycées ou à commander sur librairie.onisep.fr



onisep

Les applications mobiles disponibles sur tablettes et mobiles

➤ onisep.fr

Pour rechercher des formations, des métiers, des établissements

➤ Mon orientation en ligne

Un service personnalisé d'aide à l'orientation

➤ Ma seconde chance

Un service d'information et d'accompagnement des décrocheurs

➤ Ma voie pro

Pour en savoir plus sur l'enseignement professionnel et ses débouchés

➤ Total Accès

Accessible aux personnes aveugles et malvoyantes





Connaître l'entreprise

La découverte du monde économique et professionnel constitue un temps fort dans votre parcours d'orientation scolaire.

Au lycée, vous allez poursuivre cette découverte et construire votre projet à partir d'une connaissance des métiers dans leur environnement professionnel. Ce sera aussi pour vous l'occasion de vous informer sur les perspectives d'insertion et d'évolution professionnelles. Retrouvez quelques dispositifs auxquels vous pourrez participer !

Découvrir l'entreprise dans les lycées

↳ Au lycée général et technologique

Les matières enseignées sont une occasion d'aborder le domaine de l'entreprise, son environnement, son organisation, les relations sociales qui la composent... Dès la classe de 2^{de}, les enseignements d'exploration d'économie permettent de sensibiliser les élèves à la diversité des entreprises selon la taille, la nature de leur production, leur mode d'organisation. Les élèves apprennent les différentes fonctions dans l'entreprise (recherche et développement, ressources humaines, production, marketing...).

↳ Au lycée professionnel

Vous participez à des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP) menés avec les partenaires du monde professionnel. Selon votre spécialité, une part de votre temps se déroule en atelier, en laboratoire ou en salle informatique... En petits groupes, vous apprenez à vous servir d'équipements professionnels.

↳ La Mini-Entreprise-EPA (Entreprendre Pour Apprendre)

Si votre établissement est concerné, vous mettez en place une entreprise, la développerez en modèle réduit de A à Z, pour vous initier à la vie économique et à la production d'un bien ou d'un service.

www.entreprendre-pour-apprendre.fr

Des concours pour découvrir des métiers et l'entreprise



Concours "Graine de boîte" organisé par le Conseil régional Centre-Val de Loire

www.jeunesocentre.fr/les-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/participer-et-comprendre/graine-de-boite-un-concours-pour-graines-de-createurs.html



Concours "Batissiel Plus" organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française du bâtiment

batissiel.information-education.org/2018



Jeu-Concours "L'Avenir s'Imagine"

Inventer votre métier comme si vous étiez en 2038 !

www.lavenirsimagine.com



Réaliser des stages en entreprise

➤ Périodes de formation en milieu professionnel

Pour la voie professionnelle, les périodes de formation en entreprise (généralement 22 semaines sur 3 ans pour le bac professionnel) sont obligatoires et vous permettent de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et son environnement.

À **savoir** : la convention de stage, signée par le proviseur ou la proviseure, le ou la responsable de l'entreprise d'accueil et le ou la stagiaire (représentant/e légal/e pour les élèves mineurs) précise les engagements et les obligations de chacun : objectifs pédagogiques, horaires, activités, suivi...

➤ Séquences d'observation en milieu professionnel

Au lycée général et technologique, des séquences d'observation peuvent être proposées aux lycéens et lycéennes.

➤ Réaliser votre stage à l'étranger

Vous pouvez effectuer une partie (un tiers au maximum) de la période obligatoire de formation en milieu professionnel (PFMP) dans une entreprise européenne. A cet effet, il est créé à titre expérimental dans le diplôme une unité facultative "mobilité" validant les résultats d'une période de formation effectuée en Europe.

www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Etudier-en-Europe/Partir-en-stage-a-l-etranger

➤ Mini-stages en entreprises pour les lycéens souhaitant s'engager dans une formation par la voie de l'apprentissage

Des périodes d'observation en entreprise d'une durée maximale d'une semaine peuvent être proposées, durant les vacances scolaires, aux élèves de lycée, en vue de l'élaboration de leur projet d'orientation professionnelle.

Pour plus d'informations sur :

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Se-former-dans-ma-region/S-informer-sur-le-lycee/Mini-stages-en-entreprise-pendant-les-vacances-scolaires

➤ Votre établissement peut aussi vous proposer les classes en entreprise, de participer à la semaine école-entreprise...

Retrouvez ces actions sur :

www.ac-orleans-tours.fr/formation_professionnelle_et_technologique/ecole_entreprise



Un site pour vous encourager à faire tout ou une partie de vos études en Europe :
des informations, des conseils...
mavoieproeurope.onisep.fr

À SAVOIR

Dans vos établissements : la journée de découverte du monde professionnel

Une **journée de découverte du monde professionnel** est mise en place par votre établissement sur le temps scolaire. Cette journée s'inscrit dans le parcours Avenir qui vise à vous faire comprendre le monde économique et professionnel et vous faire découvrir la diversité des métiers et des formations. Le parcours Avenir a pour objectif de vous préparer à faire des choix d'orientation et de formation éclairés.

Ce sera l'occasion pour vous de découvrir ou d'approfondir votre connaissance des métiers, du marché du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises. Une sensibilisation à l'apprentissage comme voie de formation vous sera aussi proposée.

Renseignez-vous auprès de votre professeur/e principal/e.

Découvrir L'ENTREPRISE (SUITE)

Préparer votre orientation



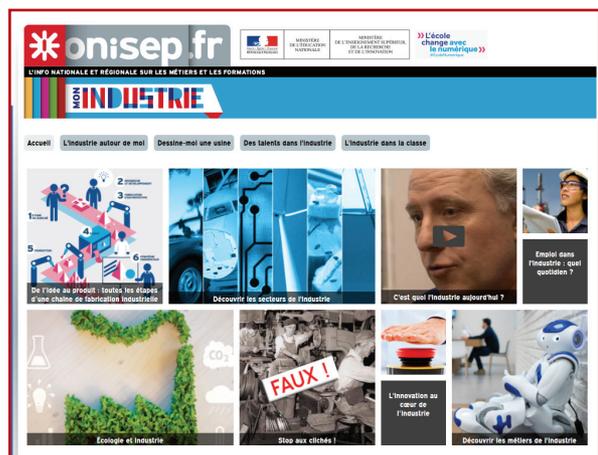
Envie d'entreprendre, de concrétiser une idée, de créer une nouvelle activité, de devenir votre propre patron, de créer votre emploi ?

Vous pouvez exprimer cette envie de bien des façons tout au long de vos études, de votre parcours personnel et professionnel.

S'engager dans un projet de concert, monter une association de soutien scolaire, créer ou reprendre une entreprise de travaux paysagers... autant d'initiatives qui naissent du même esprit d'entreprendre.

Consultez le site de l'Onisep Ma voie pro :

www.onisep.fr/voie-pro/Etudiant



L'industrie en classe

Inscrite dans votre parcours Avenir, une journée consacrée à la découverte de l'entreprise sera organisée pour tous et toutes.

Pour préparer cette visite, avec l'aide de vos enseignants et enseignantes, des professeurs et professeurs documentalistes, conseillers principaux et conseillères principales d'éducation, psychologues de l'Éducation nationale, vous pourrez découvrir des activités du secteur de l'industrie.

Consultez le site de l'Onisep Mon industrie :

monindustrie.onisep.fr

À SAVOIR

Le lycée des métiers

Le label "**Lycée des métiers**" est accordé à certains lycées, professionnels ou polyvalents, qui proposent un éventail de filières de formation autour de métiers d'un même secteur (ex : vente, hôtellerie...), et qui développent des relations étroites avec les milieux professionnels. Il forme tous types de publics : lycéens et lycéennes, apprentis, salariés... et délivre des diplômes allant du CAP au niveau bac + 3.

Découvrir les outils numériques de l'Onisep

Préparer votre orientation



Vous êtes lycéen ou lycéenne et vous utilisez de plus en plus de services en ligne à partir de votre smartphone ou de votre tablette. L'Onisep s'adapte à vos habitudes et vous propose de très nombreux outils et services en ligne accessibles de n'importe où.

Partez dès à présent à la découverte des outils et applications Onisep.

📌 Le site de l'Onisep

Portail d'information sur l'orientation, les métiers et les formations avec une géolocalisation des lieux de formation et d'information.

📌 Le site Ma voie pro

Site national et régionalisé pour tout savoir sur la voie professionnelle, l'apprentissage...

📌 Le service Mon orientation en ligne

Des conseillers et conseillères répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formations et les métiers, par téléphone, tchat ou mail.

Existe aussi en appli mobile. Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play.

📌 Site et application mobile TOTAL ACCÈS

Accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes. Applications gratuites.

Informations sur les formations post-bac, les métiers, les structures d'accueil en lycées, en établissements médico-social et les organismes d'information.





La boîte à outils

Cette boîte à outils vous permet de poursuivre la construction de votre projet d'orientation et professionnel.

Elle comporte des "fiches élèves" qui vous permettront d'élaborer et d'affiner votre projet. Elles favoriseront les échanges avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale, le ou la professeur/e documentaliste...

Tout au long de votre scolarité, référez-vous à ces outils indispensables pour mener à bien votre projet.

Accompagnement personnalisé

Fiche 1

Document interactif à compléter

Préparer son orientation en 1^{re}

Fiche 2

Fiche suivi de projet 1^{re} interactif à compléter

Questionnaire d'auto-positionnement interactif à compléter

Préparer son orientation en terminale

Fiche 3

Recueil des intentions d'orientation post-bac interactif à compléter

Préparer les semaines de l'orientation interactif à compléter

Filles et garçons : objectif égalité !

Fiche 4

Document interactif à compléter

Un outil pour vous aider à préparer votre orientation : Folios

Folios est une application en ligne qui vous suit tout au long de votre scolarité. Grâce à Folios, vous travaillez votre projet d'orientation avec vos professeurs. Folios vous permet également de mener des activités liées aux arts, à la culture, à la citoyenneté, à la santé.



Avec Folios vous pouvez sauvegarder le résultat des recherches effectuées pour construire votre projet. Folios propose de nombreuses ressources accessibles directement en ligne. Par exemple, vous pouvez consulter les fiches métiers de l'Onisep, découvrir les secteurs professionnels...



Au lycée, l'accompagnement personnalisé

Fiche élève
n° 1

DOCUMENT INTERACTIF

En lycée général et technologique, en lycée professionnel, un accompagnement personnalisé est proposé de la classe de seconde jusqu'à la classe de terminale. Il est inscrit dans votre emploi du temps : environ 2 h par semaine pour la voie générale et technologique et 2h30 pour la voie professionnelle. Le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale... se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet d'orientation.

En fonction de votre classe, retrouvez la fiche interactive qui vous concerne. Celle-ci est à compléter afin de préciser votre projet d'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé :

- En 2^{de} professionnelle, je prépare mon entretien personnalisé.
- En 2^{de} générale et technologique, je découvre les voies de formation.
- En 1^{re} et terminale professionnelle, je fais mon bilan et je construis mon projet.
- En 1^{re} et terminale générale et technologique, je fais mon bilan et je construis mon projet.



Retrouvez prochainement ces fiches sur l'accompagnement personnalisé dans votre Folios.

Vous pourrez également accéder et compléter ces fiches à partir de votre Folios.

N'oubliez pas que tous les métiers
sont ouverts
aux filles comme aux garçons.



Pour évaluer vos connaissances sur l'égalité filles-garçons, faites le test de la fiche élève n° 4 !

En 2^{de} professionnelle, je prépare mon entretien personnalisé

Comme en classe de 3^e, l'entretien personnalisé me permettra d'avoir un échange avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale. La présence de mes parents lors de cet entretien est vivement recommandée.

Ce sera l'occasion de faire le point sur mon orientation, sur la spécialité que j'ai choisie, sur les perspectives de formation après le bac professionnel et les débouchés professionnels.

Afin de préparer cet entretien personnalisé et de commencer à réfléchir à mon projet, jecomplètele document ci-dessous. Je peux me faire accompagner par le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

Nom : Prénom : Classe :

1. Je fais le point sur mon parcours scolaire

Je note les diplômes et les attestations que j'ai obtenus en 3^e ; je précise les informations concernant mes choix d'orientation ainsi que les personnes rencontrées et les outils utilisés (sites...). Ces informations me permettront de voir si la seconde professionnelle correspond à mes attentes. Cela va me permettre de réfléchir à mon projet avant de rencontrer le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

Mon parcours scolaire

- Diplôme National du Brevet (DNB) :

<input type="checkbox"/> Oui*	<input type="checkbox"/> Non
*Mention <input type="checkbox"/> Très bien	<input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien
- ASSR :

<input type="checkbox"/> Oui*	<input type="checkbox"/> Non
*Si oui, quel niveau :	<input type="checkbox"/> Niveau 1 <input type="checkbox"/> Niveau 2
- Autre diplôme ou attestation : préciser

Mon orientation après la 3^e

- J'ai choisi la filière dans laquelle je suis actuellement en : 1^{er} vœu* 2^{ème} vœu* 3^{ème} vœu*

*Pourquoi ?
- Quels étaient mes autres choix ?
- S'agit-il d'une réorientation ? Oui* Non

*Si oui, précisez la filière suivie l'année dernière :
- J'ai découvert ma filière avec : (plusieurs réponses possibles)

<input type="checkbox"/> Le ou la professeur/e principal/e	<input type="checkbox"/> Les journées portes ouvertes
<input type="checkbox"/> Un ou une professeur/e	<input type="checkbox"/> Les forums de l'orientation
<input type="checkbox"/> Le ou la chef/fe d'établissement	<input type="checkbox"/> Les guides, revues, brochures
<input type="checkbox"/> Le ou la psychologue de l'Éducation nationale	<input type="checkbox"/> Les sites Internet
<input type="checkbox"/> Le ou la professeur/e documentaliste	<input type="checkbox"/> La famille
<input type="checkbox"/> Le CIO (centre d'information et d'orientation)	<input type="checkbox"/> Les amis
	<input type="checkbox"/> Autre

En 2^{de} professionnelle, je prépare mon entretien personnalisé

2. Mes expériences professionnelles

Je note mes expériences professionnelles et mes activités extrascolaires, ce qui me permettra de connaître mes acquis pour mieux préparer mes périodes de formation en milieu professionnel.

• J'ai déjà effectué un ou des stages en entreprise : Oui* Non

*Si oui, je complète le tableau ci-dessous :

Dates	Entreprise	Secteur d'activité	Activités que j'ai réalisées

• J'ai déjà occupé un travail rémunéré : Oui* Non

*Si oui, je précise le type de travail et la période (vacances scolaires, week-end, soir...) :

.....

• Je fais du bénévolat dans une association : Oui* Non

*Si oui, je précise l'organisme et ce que j'y fais :

.....

• Je pratique une ou plusieurs activités sportives : Oui* Non

*Si oui, je précise laquelle ou lesquelles :

.....

• Je pratique une ou plusieurs activités de loisirs, culturelles, associatives : Oui* Non

*Si oui, je précise laquelle ou lesquelles :

.....

3. Mes attentes concernant la seconde professionnelle

Je fais le bilan de mon entrée en seconde professionnelle. J'essaie de voir si j'ai réussi mon intégration en seconde professionnelle. Cela me permettra de voir ce que je dois encore améliorer.

• Je viens d'entrer en classe de seconde professionnelle. Qu'est-ce que j'attends des trois années de formation menant au bac professionnel ?

.....

• Je répartir les disciplines scolaires suivies en seconde professionnelle dans le tableau suivant (ex : français, économie-gestion...) :

Les disciplines scolaires ou matières où je réussis	Les disciplines scolaires ou matières où je me sens en difficulté*

*En cas de difficulté scolaire, je repère les causes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je ne travaille pas assez à la maison | <input type="checkbox"/> J'ai des difficultés à l'oral et/ou à l'écrit |
| <input type="checkbox"/> J'ai des difficultés pour travailler à la maison | <input type="checkbox"/> J'ai des difficultés pour mémoriser |
| <input type="checkbox"/> Je manque d'attention en cours | <input type="checkbox"/> Je ne m'investis pas assez |
| <input type="checkbox"/> Je ne comprend pas ce qui est demandé | <input type="checkbox"/> Autre..... |

En 2^{de} professionnelle, je prépare mon entretien personnalisé

• Je note les changements que je peux réaliser pour progresser :

.....

.....

Des aides peuvent m'être proposées, je peux en parler lors de l'entretien personnalisé avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale...

4. Mon projet de formation ou d'études

La seconde professionnelle sera l'occasion pour moi d'approfondir mon projet et de me familiariser avec le monde professionnel. Elle va me permettre d'envisager une poursuite d'études après le bac professionnel ou une entrée dans le monde du travail.

L'entretien personnalisé sera l'occasion d'échanger avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

• Est-ce que j'envisage de poursuivre mes études après le bac professionnel ? Oui* Non*

*Je précise pourquoi :

*Si oui, je précise pour quelles études :

• Est-ce que j'envisage de trouver un emploi après le lycée professionnel ? Oui* Non

*Si oui, je précise dans quel secteur ou pour quel métier :

• Quelles sont les compétences que je peux utiliser pour réussir mon année de seconde et pour construire mon projet d'orientation ?

.....



Pour connaître les formations et les métiers dans la voie professionnelle, je consulte le site Ma voie pro :

www.onisep.fr/voie-pro

Un site pour tout savoir sur les formations professionnelles du CAP au bac pro, l'apprentissage et les métiers.



Je note les informations trouvées sur le site Ma voie pro :

. concernant les idées d'études après le bac professionnel :

.....

.....

. concernant la recherche d'un emploi après le bac professionnel :

.....

.....

En 2^{de} générale et technologique, je découvre les voies de formation

En seconde générale et technologique, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, je commence à explorer les voies de formation afin de préparer mon parcours d'études.

Je peux utiliser les ressources qui sont à ma disposition au CDI ou BDI et aussi échanger avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale. J'utilise aussi les ressources en ligne disponibles sur www.onisep.fr

Afin de m'aider dans cette réflexion, je complète le document ci-dessous :

Nom : Prénom : Classe :

1. Je fais le bilan de mon parcours scolaire

Je note les diplômes et/ou les attestations que j'ai obtenus en 3^e. Je précise les enseignements d'exploration que j'ai choisis en classe de 2^{de} ainsi que les disciplines scolaires où je réussis et celles où je me sens en difficulté. Ces informations vont me permettre de faire un bilan.

Mon parcours scolaire

- Diplôme National du Brevet (DNB) :

<input type="checkbox"/> Oui*	<input type="checkbox"/> Non
* Mention <input type="checkbox"/> Très bien	<input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien
- ASSR :

<input type="checkbox"/> Oui*	<input type="checkbox"/> Non
* Si oui, quel niveau :	<input type="checkbox"/> Niveau 1 <input type="checkbox"/> Niveau 2
- Autre diplôme ou attestation : préciser

Mon orientation après la 3^e

- J'ai choisi la 2^{de} générale ou technologique en : 1^{er} vœu* 2^{ème} vœu** 3^{ème} vœu**
 - * Pourquoi ?
 - ** Si cela correspondait à mon 2^{ème} ou 3^{ème} vœu, quels étaient mes autres choix ?
- S'agit-il d'une réorientation ? Oui* Non
 - * Si oui, précisez la filière suivie l'année dernière :
- Quels sont les enseignements d'exploration que j'ai choisis ?

<input type="checkbox"/> Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion <input type="checkbox"/> Sciences économiques et sociales <input type="checkbox"/> Biotechnologies <input type="checkbox"/> Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines) <input type="checkbox"/> Création et innovation technologiques <input type="checkbox"/> Écologie, agronomie, territoire et développement durable <input type="checkbox"/> Informatique et création numérique <input type="checkbox"/> Langue vivante 3 étrangère ou régionale	<input type="checkbox"/> Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec <input type="checkbox"/> Littérature et société <input type="checkbox"/> Méthodes et pratiques scientifiques <input type="checkbox"/> Santé et social <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur <input type="checkbox"/> Sciences et laboratoire <input type="checkbox"/> Éducation physique et sportive <input type="checkbox"/> Création et culture design <input type="checkbox"/> Arts du cirque
---	---

En 2^{de} générale et technologique, je découvre les voies de formation

3. Je précise mon choix d'orientation

Après avoir noté les différentes séries de bac, je précise celle que j'ai choisie.

• Savez-vous quelle série de baccalauréat vous allez choisir ? Oui* Non**

*Si oui, précisez votre choix et notez les raisons de ce choix :

.....

.....

**Si non, quelles démarches allez-vous faire pour approfondir vos choix d'orientation ? (personnes à rencontrer, sites internet, forums de l'orientation, visites d'établissements...)

.....

Dans le cas où je n'aurais pas encore choisi une série qui m'intéresse, je note les démarches que je dois entreprendre avec les dates de réalisation :

Ce que je dois faire	Dates de réalisation
↳	↳
↳	↳
↳	↳

Pour vous aider dans la mise en place de votre projet d'orientation, vous pouvez :

- ↳ Consulter le site de l'Onisep www.onisep.fr et le site Ma voie pro www.onisep.fr/voie-pro
 - ↳ Aller dans les forums de l'orientation : www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre/Agenda-de-l-orientation/Salons-et-Forums/Forums-de-l-orientation
 - ↳ Vous rendre aux journées portes ouvertes des établissements : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Agenda-de-l-orientation/Journees-portes-ouvertes-de-l-enseignement-superieur>
 - ↳ Visiter des entreprises
- Après avoir répondu à toutes les questions, je note la ou les séries qui m'intéressent et précise les disciplines scolaires (ex : maths, gestion hôtelière...) et les poursuites d'études :

Série(s) choisie(s)	Disciplines scolaires ou matières	Poursuites d'études possibles
↳	↳	↳
↳	↳	↳
↳	↳	↳



Je note les informations complémentaires trouvées lors de mes recherches :

.....

.....

.....

.....

En 1^{re} et terminale professionnelle, je fais mon bilan et je construis mon projet

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, vous allez préciser vos choix pour approfondir votre projet de poursuite d'études ou préparer votre entrée dans le monde professionnel.

Cette fiche doit vous permettre de faire votre bilan, de voir les différents secteurs et les métiers rattachés, d'observer les voies de formations post-bac (BTS, DUT...) ou de préparer votre projet d'entrée dans le monde professionnel.

Nom : Prénom : Classe :

1. Je fais le bilan de mon projet d'orientation

Je fais le point sur la formation dans laquelle je suis et sur mon projet après le bac professionnel.

• Concernant la formation que j'ai choisie, je pense que je suis :

- Satisfait/e* Moyennement satisfait/e* Non satisfait/e*

*Je précise pourquoi :
.....

• Concernant le déroulement de mon année, je suis :

- Satisfait/e* Moyennement satisfait/e* Non satisfait/e*

*Je précise pourquoi :
.....

• Concernant mon orientation après le bac professionnel :

- J'ai un projet précis Je suis en train de construire mon projet
 J'hésite entre plusieurs possibilités Je ne sais pas

• Après mon bac professionnel :

Je veux poursuivre mes études : Oui* Non

*Si oui, précisez pourquoi :
.....

Je veux travailler : Oui* Non

*Si oui, précisez pourquoi et le métier ou le secteur d'activité :
.....
.....

• Je note les questions que je me pose concernant mon orientation :
.....
.....
.....

• Quelles sont les ressources que j'ai déjà utilisées pour répondre à mes questions (personnes, guides, visites...) ?

.....
.....
.....

En 1^{re} et terminale professionnelle, je fais mon bilan et je construis mon projet

2. Je fais le bilan des démarches réalisées et celles à envisager

Je fais le bilan des démarches déjà effectuées et des contacts pris. Dans la colonne de droite, je précise ce que je dois encore approfondir et les démarches à faire.

Je fais le bilan de...	Je précise les pistes apportées pour mon projet	Je précise ce que je dois encore approfondir et les démarches à faire
Mes séances d'accompagnement personnalisé sur l'orientation		
Mes entretiens avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale		
Mes expériences en entreprise (travail, stages...)		
Mes recherches au CDI ou au BDI (guides, interventions...)		
Mes recherches sur les sites Internet		
Ma présence aux forums de l'orientation		
Ma présence aux journées portes ouvertes des établissements		
Mes rencontres avec d'anciens élèves, des professionnels...		
Autre :		

En 1^{re} et terminale professionnelle, je fais mon bilan et je construis mon projet

3. Si je souhaite poursuivre mes études après le bac professionnel

Je précise dans le tableau les études que je souhaite entreprendre après mon bac professionnel ainsi que les aspects positifs et les aspects négatifs.

Pour m'aider à préciser les études que je souhaite entreprendre après mon bac professionnel, je peux consulter :

Le site de l'Onisep : www.onisep.fr

Le site Ma voie pro de l'Onisep : www.onisep.fr/voie-pro



Retrouvez aussi de très nombreuses vidéos sur les poursuites d'études après un bac professionnel onisep.tv.onisep.fr

Les études que je souhaite entreprendre après mon bac professionnel (formation ou domaine)	Avantages	Inconvénients

En 1^{re} et terminale professionnelle, je fais mon bilan et je construis mon projet

4. Si je souhaite entrer dans le monde professionnel

Avant de répondre aux questions,

➔ consultez le site Ma voie pro (rubrique Et après) www.onisep.fr/voie-pro/Lyceen/Et-apres



- Je précise les secteurs dans lesquels je peux travailler :

.....

.....

- Je précise les métiers que je peux envisager à partir de mon bac professionnel :

.....

.....

- Parmi les métiers sélectionnés ci-dessus, j'en sélectionne un et le décris, en remplissant le tableau ci-dessous.

Pour vous aider, vous pouvez consulter les fiches métiers du site de l'Onisep : www.onisep.fr ou du site Ma voie pro www.onisep.fr/voie-pro

Nom du métier	
Les activités exercées dans le métier	
Les compétences qu'il faut avoir pour exercer ce métier	
Les avantages et les contraintes de ce métier (ex : travail le week-end...)	
Les lieux où l'on peut exercer ce métier (ex : laboratoire...)	
Les diplômes demandés	
Les débouchés ou les perspectives d'évolution dans ce métier	

Après avoir répondu à toutes les questions, je note les démarches que je dois entreprendre avec les dates de réalisation : (ex : journées portes ouvertes des établissements...)

Ce que je dois faire :	Dates de réalisation :
➔	➔
➔	➔



En 1^{re} et terminale générale et technologique, je fais mon bilan et je construis mon projet

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, vous allez affiner vos choix pour poursuivre votre projet d'orientation et de poursuite d'études.

Cette fiche doit vous permettre de faire votre bilan, de voir les différents secteurs et les métiers rattachés, d'observer les voies de formations post-bac (BTS, DUT, université, écoles spécialisées, classes préparatoires...).

Afin d'affiner mon projet, je complète le document ci-dessous :

Nom : Prénom : Classe :

1. Je fais le bilan de mon parcours scolaire

Je fais le bilan de la série dans laquelle je suis, le déroulement de mes études, mes points forts et points faibles, ainsi que le déroulement de mon projet d'orientation.

Ce bilan me servira à approfondir mon projet et à préparer mes différents échanges avec le ou la professeur/e principal/e, le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

•Concernant la série que j'ai choisie, je pense que je suis :

- Satisfait/e*
- Moyennement satisfait/e*
- Non satisfait/e*

*Je précise pourquoi :
.....

•Concernant le déroulement de mon année, je suis :

- Satisfait/e*
- Moyennement satisfait/e*
- Non satisfait/e*

*Je précise pourquoi :
.....

•Concernant l'orientation que j'ai choisie après le bac :

- J'ai un projet précis
- Je suis en train de construire mon projet
- J'hésite entre plusieurs possibilités
- Je ne sais pas

•Je précise mes points forts, mes atouts (niveau scolaire, expériences professionnelles, stages, activités extrascolaires...) :

.....
.....
.....
.....

•Je précise mes points faibles (niveau scolaire...) :

.....
.....
.....
.....

En 1^{re} et terminale générale et technologique, je fais mon bilan et je construis mon projet

2. Je précise les domaines d'activité qui m'intéressent

Je coche les secteurs qui m'intéressent et je peux approfondir mes connaissances sur les métiers par secteur en allant sur : www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
 Ensuite, je note les métiers qui m'intéressent associés aux secteurs d'activité que j'ai choisis.

<input type="checkbox"/>		Agriculture	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Armée, sécurité	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Art, Design	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Audiovisuel Spectacle	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Audit, gestion	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Automobile	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Banque, assurance	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Bois (filière)	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		BTP, architecture	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Chimie, pharmacie	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Commerce, distribution	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Communication Marketing - Pub	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Construction aéronautique, ferroviaire et navale	☞ ☞ ☞

<input type="checkbox"/>		Culture Artisanat d'art	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Droit, justice	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Edition, journalisme	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Électronique	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Énergie	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Enseignement	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Environnement	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Fonction publique	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Hôtellerie, restauration	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Industrie alimentaire	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Informatique, Internet et télécom	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Logistique, transport	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Maintenance, entretien	☞ ☞ ☞

<input type="checkbox"/>		Mécanique	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Mode et industrie textile	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Recherche	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Santé	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Social	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Sport, loisirs Tourisme	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Traduction interprétariat	☞ ☞ ☞
<input type="checkbox"/>		Verre, béton, céramique	☞ ☞ ☞

Je note les informations complémentaires trouvées lors de mes recherches :

En 1^{re} et terminale générale et technologique, je fais mon bilan et je construis mon projet

3. J'explore les voies de formation qui m'intéressent :

Je complète les filières d'études qui m'intéressent. Afin d'avoir des informations complètes et actualisées, je consulte le site de l'Onisep : www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac

Je suis intéressé/e par ↓	Oui	Non	Objectifs de la filière	Avantages	Inconvénients	Secteurs qui m'intéressent
Un BTS ou DUT						
Une Licence						
Une école spécialisée (commerce...)						
Une classe préparatoire aux grandes écoles						
La PACES						
Autre (précisez) :						

•Après avoir répondu à toutes les questions, je note les démarches que je dois entreprendre avec les dates de réalisation : (ex : journées portes ouvertes des établissements...)

Ce que je dois faire :	Dates de réalisation :
➡	➡
➡	➡
➡	➡

Fiche de suivi de projet

Fiche
élève
n° 2



Année scolaire : 2017-2018

Fiche de suivi de projet 1^{re}

Nom, prénom : Date de naissance :

Classe suivie cette année (série de bac préparé) :

Vous êtes actuellement dans la construction progressive d'un parcours de formation et d'un itinéraire professionnel. Pour vous aider à élaborer votre projet d'études supérieures, différents dispositifs d'orientation sont mis en place notamment les entretiens personnalisés avec votre professeur principal qui commencent dès la classe de première et se poursuivront en terminale.

Cette fiche vous accompagnera cette année dans les différentes étapes qui marqueront la progression de votre réflexion :

► 1^{re} étape, dès maintenant : Informations générales sur les formations

Votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale sont là pour vous accompagner dans la connaissance des formations post-bac. N'hésitez pas à les rencontrer.

Dans cet objectif, de nombreuses ressources doivent être mises à profit :

Le CDI, les sites Internet des établissements, le site et les guides ONISEP, les sites www.parcoursup.fr, www.monorientationenligne.fr et www.terminales2017-2018.fr, l'outil numérique FOLIOS...

► 2^e étape, janvier-février-mars : Découverte des formations

Pour vous aider à faire votre choix ou un point d'étape sur votre projet, il est nécessaire d'échanger avec les établissements d'enseignement supérieur. Dans ce cadre, différentes manifestations sont mises en place pour vous permettre ces rencontres :

- Les forums de l'orientation organisés dans les départements de votre académie.
- Les portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur (universités, lycées, etc.).
- Les semaines de l'orientation de votre lycée, organisées prioritairement pour les élèves de terminale, mais auxquelles vous pouvez être invités à participer...

Pour préparer ces échanges, un questionnaire d'auto-positionnement à renseigner vous sera transmis par votre lycée.

► 3^e étape

L'entretien d'orientation avec votre professeur principal vous permettra de faire un premier bilan des démarches que vous aurez faites, et de l'état d'avancement de votre (vos) projet(s).

► 4^e étape

Le conseil de classe pourra émettre un avis sur votre (vos) projet(s). **Cet avis ne pourra être ni une interdiction, ni un refus.** Il s'agira d'une recommandation, d'un conseil sur vos chances de réussite dans la (les) formation(s) envisagée(s).

Fiche d'intention de poursuites d'études post-baccalauréat *(suite)*

Fiche d'intention de poursuites d'études post-baccalauréat

Ce document est une fiche de dialogue entre le professeur principal et vous. Elle vous permettra de bénéficier d'un avis à l'issue du conseil de classe quant à vos choix d'études après le bac.

L'équipe éducative, vos parents, les psychologues de l'Éducation nationale mais également les établissements d'enseignement supérieur sont des interlocuteurs privilégiés pour vous aider à construire votre projet d'études.

► 1^{re} étape, décembre :

Veuillez indiquer dans le tableau vos intentions d'orientation post-bac, telles qu'elles sont à ce jour.

Formations envisagées (type d'études, spécialités...)

► 2^e étape, janvier-février-mars :

Quelles démarches, rencontres auprès des établissements d'enseignements supérieurs avez-vous effectuées ? Avez-vous avancé dans votre réflexion ? Vos vœux ont-ils évolué ?

Démarches effectuées	Formation(s) concernée(s) par la démarche

► 3^e étape :

À l'aide du questionnaire d'auto-positionnement et de cette fiche, le professeur principal, auquel pourra être associé le psychologue de l'Éducation nationale, vous propose un entretien personnalisé sur votre (vos) projet(s) d'orientation.

Compte rendu de l'entretien personnalisé avec le Professeur principal

Formations envisagées à l'issue des démarches, rencontres (type d'études, spécialités...)

► 4^e étape :

Le conseil de classe émet un avis sur votre (vos) projet(s)

Avis du conseil de classe

Vu et pris connaissance le :
L'élève

Signature de :
Le représentant légal

Signature de :
Le professeur principal

Questionnaire d'auto-positionnement



Année scolaire : 2017-2018

Questionnaire d'auto-positionnement 1^{re}

Nom : Classe :

Prénom : Établissement :

Questionnaire d'auto-positionnement

Pour chaque situation, entourez la réponse qui vous correspond le mieux.

Situations	Réponse	Conseils	Réponse	Conseils
1- Je veux entrer rapidement dans la vie active	non plutôt non	Dans ce cas, vous pouvez envisager les formations universitaires ou les classes préparatoires qui permettront de vous professionnaliser à long terme.	plutôt oui oui	Privilégiez alors les formations courtes type BTS ou DUT en 2 ans après le Bac. Ces diplômes permettent l'accès à l'emploi mais des poursuites d'études sont possibles. Vous pouvez envisager également l'apprentissage.
2- Je suis autonome dans le travail personnel	non plutôt non	Préparez-vous. Un minimum d'autonomie est nécessaire dans toutes les formations de l'enseignement supérieur. Attention, pour certaines formations, être autonome est indispensable. C'est notamment le cas de la licence à l'université.	plutôt oui oui	L'autonomie est une qualité quelle que soit la formation choisie. Elle est particulièrement indispensable pour les licences à l'université.
3- Je suis prêt/e à suivre des études longues	non plutôt non	Dans ce cas, préférez les formations directement professionnalisantes comme les BTS et les DUT. Vous aurez le choix après ces diplômes de vous présenter sur le marché du travail, ou de vous spécialiser davantage en poursuivant vos études en licence professionnelle par exemple.	plutôt oui oui	On parle d'études longues à partir de 5 ans après le Bac. On se dirige vers des études longues en commençant par une licence à l'université, une CPGE ou en entrant directement dans une grande école.
4- Je suis capable de travailler de manière intense tout au long de l'année	non plutôt non	Toutes les formations ont leurs propres exigences. Renseignez-vous bien sur les formations que vous envisagez. Des formations comme les CPGE et la PACES exigent un travail continu et important.	plutôt oui oui	Toutes les formations ont leurs propres exigences en termes d'efforts à fournir mais elles peuvent différer sur l'intensité ou la durée des périodes de travail à fournir. Cette capacité est indispensable quand on entre en CPGE ou en PACES.
5- J'ai besoin d'évoluer dans un groupe classe restreint	non plutôt non	A l'université et dans une moindre mesure à l'IUT, les effectifs peuvent être importants dans une même filière. Les étudiants sont confrontés à une nouvelle modalité d'enseignement : le cours magistral en amphithéâtre. Ce type d'organisation pourrait vous convenir.	plutôt oui oui	Toutes les formations mettent en place des TP ou des TD ou un enseignement plus individualisé. A l'exception des classes de BTS et les CPGE qui restent dans les lycées, beaucoup de formations comportent une part importante de cours magistraux (CM) la plupart du temps en amphithéâtre.
6- J'ai besoin d'enseignements concrets	non plutôt non	On trouve dans l'enseignement supérieur des formations qui comportent beaucoup de cours théoriques, c'est le cas des licences et des CPGE. Dans ces formations la spécialisation s'effectue plus tard en fonction de la poursuite d'études.	plutôt oui oui	La professionnalisation des diplômes de l'enseignement supérieur tend à se développer. Informez-vous sur le contenu de la formation que vous envisagez. Préférez les formations "professionnalisantes" : BTS, DUT, écoles spécialisées.



onisep

Questionnaire d'auto-positionnement (suite)

Situations	Ré- ponse	Conseils	Ré- ponse	Conseils
7- J'ai hâte de quitter le lycée	non plutôt non	Il est possible de poursuivre en lycée après le baccalauréat. Des formations telles que CPGE, BTS ou DCG s'y préparent. Cependant, vous n'avez plus le statut de lycéen, mais bel et bien celui d'étudiant !	plutôt oui oui	Quitter la terminale ne veut pas nécessairement dire quitter le lycée. Certaines formations telles que CPGE, BTS ou DCG se préparent en lycée. Cependant, vous n'avez plus le statut de lycéen, mais bel et bien celui d'étudiant !
8- J'ai besoin d'être encadré	non plutôt non	L'encadrement est très différent d'une formation à l'autre. Si vous êtes autonome et que vous souhaitez avoir de la liberté sur l'organisation de votre travail, préférez des formations comme les licences.	plutôt oui oui	Si vous avez besoin d'être encadré, vous avez tout intérêt à suivre des enseignements où l'assiduité est obligatoire, où les évaluations sont régulières et où les effectifs sont moins importants. Les classes de BTS, de DUT, les CPGE, en écoles spécialisées répondent à ces critères.
9- J'ai la faculté de mémoriser beaucoup d'informations en peu de temps	non plutôt non	Il est parfois nécessaire de mémoriser un grand nombre de connaissances, mais vous allez acquérir des méthodes de travail qui vous le permettront.	plutôt oui oui	Développer des capacités de mémorisation est nécessaire quelle que soit la formation choisie. Cela est particulièrement indispensable pour les CPGE et la PACES.
10- Gagner beaucoup d'argent est le premier de mes critères	non plutôt non	Cela ne peut effectivement pas être le seul critère déterminant pour un choix d'orientation. Faites le point sur vos centres d'intérêt, vos aptitudes et les valeurs qui vous paraissent essentielles pour guider vos choix d'orientation.	plutôt oui oui	Motivation légitime comme tout autre, elle ne doit cependant pas être la seule. Combinez cette exigence avec vos centres d'intérêt.
11- Je fournis régulièrement du travail en plus de ce qui m'est demandé	non plutôt non	Attention tout n'est pas figé, gardez à l'esprit que l'investissement personnel sera apprécié dans toutes les formations et donnera une plus-value à votre dossier pour votre projet d'études dans l'enseignement supérieur.	plutôt oui oui	La persévérance et l'investissement personnel font partie des clés de la réussite quelle que soit la formation choisie. C'est souvent le petit plus qui fera la différence au moment des poursuites d'études, notamment à l'université.
12- J'ai confiance en mes capacités à réussir	non plutôt non	Analysez vos forces et vos faiblesses à l'aide de critères objectifs. Vous pouvez rencontrer le psychologue de l'Éducation nationale pour vous aider à faire le point. Vos doutes ne doivent pas être un frein à votre projet d'études.	plutôt oui oui	Votre confiance en vous sera un atout pour mener à bien votre projet. Toutefois assurez-vous que votre projet est réaliste avec votre dossier scolaire.
13- Je me vois bien quitter le département pour poursuivre mes études	non plutôt non	Poursuivre ses études est parfois synonyme d'éloignement géographique, ce qui peut s'avérer nécessaire pour élargir le champ de vos possibilités. Sachez que des aides financières peuvent vous être attribuées. Renseignez-vous (crous, Région Centre-Val de Loire...).	plutôt oui oui	La mobilité géographique permet d'avoir accès à un panel de formations beaucoup plus riche et varié quel que soit le domaine ou le type de formation choisie. Des aides financières peuvent faciliter la mobilité. Renseignez-vous (crous, Région Centre-Val de Loire...).



onisep

Questionnaire d'auto-positionnement (suite)

Situations	Ré- ponse	Conseils	Ré- ponse	Conseils
14- Quand un problème se présente, je m'y attaque sans tarder	non plutôt non	Dans les formations où l'étudiant a beaucoup de liberté sur l'organisation de son travail, les licences en particulier, il y a un grand risque d'être débordé si on a tendance à reporter le travail au lendemain. Établir un calendrier de travail et s'y tenir est indispensable. Si vous avez besoin d'être particulièrement cadré pour planifier votre travail et respecter les échéances, il est conseillé de choisir des formations où l'encadrement est plus important (BTS, DUT...).	plutôt oui oui	C'est une qualité qui est importante quelle que soit la formation envisagée. L'autonomie dans le travail est une qualité indispensable en licence.
15- Je considère mes études comme un élément d'épanouissement	non plutôt non	Obtenir un diplôme permet de s'insérer plus rapidement sur le marché du travail. Cela doit être aussi un moyen de réalisation personnelle. Prenez le temps de la réflexion et du choix. N'hésitez pas à rencontrer le psychologue de l'Éducation nationale.	plutôt oui oui	Toutes les formations sont des voies de réalisation personnelle. Les études supérieures offrent l'opportunité à chacun de choisir les spécialités dans lesquelles il pourra s'épanouir.
16- Je veux faire des études par alternance (apprentissage)	non plutôt non	Pour votre information, il existe des possibilités d'alternance à tous les niveaux de l'enseignement supérieur (y compris pour préparer des masters ou diplômes de grandes écoles). Les contenus et diplômes sont les mêmes que leurs équivalents à temps plein.	plutôt oui oui	L'alternance permet de travailler tout en poursuivant ses études. C'est donc un moyen de se construire un réseau et d'avoir un salaire. Les contenus et diplômes sont les mêmes que pour les formations hors apprentissage. Il faut donc être prêt à travailler ses cours même sur la période de formation en entreprise. De nombreux diplômes se préparent par apprentissage (BTS, DUT, diplômes d'écoles spécialisées, licences professionnelles, masters, diplômes de grandes écoles).
17- J'ai un esprit de synthèse	non plutôt non	Dans ce cas, préférez peut être des formations plus spécialisées, plus techniques (BTS, DUT, écoles spécialisées) aux formations très générales qui s'appuient sur des capacités d'analyse et de synthèse (licences, CPGE).	plutôt oui oui	Aller droit à l'essentiel, extraire les éléments pertinents des cours sont des atouts essentiels pour réussir quelles que soient les poursuites d'études envisagées. Ce sont des aptitudes importantes notamment pour qui veut s'engager dans des études longues.
18- Mon projet de formation (études) est parfaitement défini	non plutôt non	Il est important de s'informer très tôt sur le contenu des formations et des prérequis nécessaires. Profitez des journées portes ouvertes, utilisez la documentation de l'ONISEP, rencontrez le ou la psychologue de l'Éducation nationale, interrogez vos enseignants, vos proches...	plutôt oui oui	Vous connaissez les implications, les attentes et les caractéristiques des études que vous envisagez. Vous savez également où vous allez pouvoir vous former. Enfin, vous pouvez évaluer vos chances d'entrer dans la formation souhaitée, d'y réussir et le cas échéant vous donner les moyens pour y parvenir.



onisep

Questionnaire d'auto-positionnement (suite)

Situations	Ré- ponse	Conseils	Ré- ponse	Conseils
19- Mon projet professionnel est parfaitement défini	non plutôt non	N'attendez pas le dernier moment, élaborer un projet d'orientation demande d'être actif et curieux si on veut faire un choix pertinent et réfléchi. De nombreux échecs ou désillusions dans l'enseignement supérieur proviennent d'un manque de préparation.	plutôt oui oui	Vous connaissez le parcours de formation pour y arriver, les compétences professionnelles nécessaires, les implications en termes de rythme de vie, de recherche d'emploi, de mobilités géographique et professionnelle.
20- Je pense que ma personnalité et mes résultats scolaires sont en adéquation avec mon projet professionnel	non plutôt non	Il est important d'évaluer la faisabilité de son projet, afin, le cas échéant, de pouvoir l'adapter. Les voies vers la réussite sont multiples ! Il est important de bien se connaître afin de se diriger vers une voie qui vous permettra de vous épanouir dans votre vie professionnelle. Pour vous conseiller, dirigez-vous vers vos professeurs qui vous connaissent bien, et le ou la psychologue de l'Éducation nationale de votre établissement ou du CIO.	plutôt oui oui	Mais avez-vous pensé à tout ? Pour conforter ou adapter votre projet, demandez conseil à vos professeurs, qui vous connaissent bien, et rencontrez le ou la psychologue de l'Éducation nationale de votre établissement ou du CIO.
21- Je sais où chercher mes informations sur les formations et les métiers	non plutôt non	N'attendez pas le dernier moment, des personnes ressources sont là pour vous aider ! Votre professeur principal reste votre interlocuteur privilégié, mais aussi le professeur documentaliste, le CPE. Il est conseillé de prendre un rendez-vous avec le ou la psychologue de l'Éducation nationale qui intervient dans votre établissement pour pouvoir bénéficier d'un entretien personnalisé. Vous trouverez également toutes les informations sur les formations et les métiers au CDI, au CIO, lors des journées portes ouvertes, des forums de l'orientation, et, en ligne sur le site de l'ONISEP.	plutôt oui oui	Très bien ! N'hésitez pas cependant à compléter vos informations auprès de personnes ressources présentes dans votre établissement (professeur principal, professeur documentaliste, CPE, psychologue de l'Éducation nationale). Vous trouverez également toutes les informations sur les formations et les métiers au CDI, au CIO, lors des journées portes ouvertes, des forums de l'orientation, et, en ligne sur le site de l'ONISEP.

Abréviations :

BTS : Brevet de technicien supérieur

CIO : Centre d'information et d'orientation

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion

DUT : Diplôme universitaire de technologie

ONISEP : Office national d'information sur les enseignements et les professions

PACES : Première année commune aux études de santé

Recueil des intentions d'orientation post-bac

Fiche élève n° 3

DOCUMENT INTERACTIF

Exemple de fiche d'orientation pour préparer le premier conseil de classe

Académie :
 Établissement :
 NOM
 Prénom
 Classe



Année scolaire 2017-2018

Fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale en vue du conseil de classe du 1^{er} trimestre / 1^{er} semestre

Cette fiche vise à recueillir vos intentions d'orientation avant le premier conseil de classe de l'année. Lors de ce conseil de classe, l'équipe pédagogique examinera votre projet de poursuite d'études afin de vous donner les conseils et recommandations utiles pour éclairer les choix définitifs que vous ferez au plus tard au mois de mars. N'hésitez pas à solliciter l'avis de votre professeur principal, du psychologue de l'éducation nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative, si vous l'estimez nécessaire.



Votre profil – état de votre réflexion

- Vos matières scolaires préférées :
- Vos points forts / faibles scolaires et extra-scolaires :
- Vos centres d'intérêt / vos activités en dehors du lycée :
- Comment imaginez-vous votre vie professionnelle dans dix ans ?

- Comment envisagez-vous votre future insertion professionnelle ?
 - Après une poursuite d'études en moins de trois ans entre trois et cinq ans au-delà de cinq ans
 - Dès l'obtention du baccalauréat
 - Vous ne savez pas encore
- Exposez votre projet d'études, vos atouts et vos difficultés éventuelles au regard de celui-ci :

- Pour approfondir vos recherches, vous avez :
 - rencontré le professeur principal
 - rencontré le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN)
 - exploré les documents d'orientation disponibles au CDI
 - passé un questionnaire d'intérêt au centre d'information et d'orientation (CIO) ou au lycée

Recueil des intentions d'orientation post-bac

consulté les sites utiles :

Pour approfondir votre information sur les métiers et les formations :
www.terminales2017-2018.fr
www.onisep.fr
www.cidj.com
www.orientation-pour-tous.fr

Pour avoir des informations sur la vie lycéenne et étudiante :
www.vie-lyceenne.education.fr
www.crous.fr
www.etudiant.gouv.fr
www.jeunes.gouv.fr
www.cordeesdelareussite.fr

Thématiques particulières :
 Apprentissage : www.alternance.emploi.gouv.fr
 Europe : www.euroguidance-france.org
 Enseignement à distance : www.cned.fr

Pour poser des questions :
www.monorientationenligne.fr

Vos intentions d'orientation

- Formulez vos **intentions d'orientation** en cochant une ou plusieurs cases dans le tableau ci-dessous. Les intentions exprimées sont des souhaits **provisoires** qui peuvent évoluer. Vous saisissez vos demandes définitives sur la plateforme d'admission, au plus tard au mois de mars.

<input type="checkbox"/> Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	<input type="checkbox"/> Littéraire <input type="checkbox"/> Scientifique <input type="checkbox"/> Économique et commerciale	Précisez la ou les spécialité(s) envisagée(s) :
<input type="checkbox"/> Section de technicien supérieur (BTS)	Spécialité(s) envisagée(s) :	Précisez la voie envisagée : <input type="checkbox"/> Voie scolaire <input type="checkbox"/> Voie de l'apprentissage
<input type="checkbox"/> Institut universitaire de technologie (DUT)	Spécialité(s) envisagée(s) :	Précisez la voie envisagée : <input type="checkbox"/> Temps plein IUT <input type="checkbox"/> Voie de l'apprentissage
<input type="checkbox"/> Université (licence)	<input type="checkbox"/> Domaine arts, lettres et langues <input type="checkbox"/> Domaine droit, économie et gestion <input type="checkbox"/> Domaine sciences humaines et sociales <input type="checkbox"/> Domaine sciences, technologies et santé <input type="checkbox"/> Pas encore de choix précis	Mention (s) envisagée(s) :
<input type="checkbox"/> École spécialisée	<input type="checkbox"/> Arts <input type="checkbox"/> Sciences politiques <input type="checkbox"/> Autre(s), précisez :	<input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Ingénieur <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Sport
<input type="checkbox"/> Autre(s) formation(s) envisagée(s)	<input type="checkbox"/> Classe de mise à niveau (hôtellerie...) <input type="checkbox"/> Formation complémentaire (FCIL)	<input type="checkbox"/> Études comptables et financières <input type="checkbox"/> Études à l'étranger <input type="checkbox"/> Autre :

Si vous n'envisagez pas une inscription dans l'enseignement supérieur l'année prochaine, précisez vos intentions :

Année de césure Séjour linguistique Autre, précisez :
 Service civique Insertion professionnelle

Date et signatures de l'élève et de son ou ses représentants légaux :

Conseil(s) et recommandation(s) du conseil de classe :

.....

Date et signature du chef d'établissement

ou de son représentant :

Nous avons pris connaissance de l'avis formulé par le conseil de classe.

Date et signatures de l'élève et de son ou ses représentants légaux :

PRÉPARER LES SEMAINES DE L'ORIENTATION

1- Kit Forum - Préparer les forums de l'orientation

Un espace numérique spécialement dédié à la préparation des forums de l'orientation : forum-orientation.onisep.fr/centre-valde Loire



2 - Vérifiez ce que vous savez sur cette formation

- ↘ Comment se passe l'admission (sur dossier, entretien, épreuves) ?

- ↘ Quel est l'objectif de la formation ?

- ↘ Quelle est la durée de la formation ?

- ↘ Quel est le programme (matières générales, matières technologiques, matières professionnelles, stages...) ?

- ↘ Quel est le diplôme obtenu en fin d'études ?

- ↘ Lieu de la formation :

- ↘ Coût de la formation :

- ↘ Statut de l'établissement (public ou privé) :

- ↘ Dates des journées portes ouvertes :

- ↘ Avez-vous des questions à poser à l'établissement lors des journées portes ouvertes ? Si oui, lesquelles ?

Dans cette formation :

Ce qui me plaît le PLUS

Ce qui me plaît le MOINS

Vous pouvez refaire ce questionnaire pour d'autres formations et comparer vos réponses en complétant également la page suivante.

PRÉPARER LES SEMAINES DE L'ORIENTATION

3- Testez vos hypothèses de poursuites d'études

Après avoir fait le point sur vos différentes hypothèses de poursuites d'études, comparez-les à l'aide du tableau ci-dessous, en attribuant à chaque critère :

- 2 points si cela est possible ou important pour vous,
- 1 point si cela est envisageable,
- 0 point si c'est impossible ou pas intéressant.



Vous pouvez classer ce document dans votre espace personnel.

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
Intitulé de la formation choisie
• comment se passe l'admission ?
• objectif de la formation ?
• durée de la formation
• programme de la formation
• diplôme obtenu
• lieu de la formation
• coût de la formation
• statut de l'établissement
• dates des journées portes ouvertes
Total de points			

Ce total n'est pas destiné à vous imposer un choix ! Il vous permet d'identifier les difficultés ou, au contraire, à repérer les éléments encourageants pour chacune des hypothèses envisagées.

Ainsi, vous aurez une vision plus claire de vos choix pour prendre en compte et anticiper les difficultés que vous pourriez rencontrer.

Tous les métiers sont mixtes

Fiche
élève
n° 4

DOCUMENT INTERACTIF

Dans la loi, femmes et hommes sont égaux. Mais qu'en est-il concrètement dans l'orientation et sur le marché de l'emploi ?



Si l'on y regarde de plus près, bien que les choses aient évolué, des inégalités persistent dans ces domaines.

Aujourd'hui, les filles comme les garçons peuvent accéder à toutes les formations et à l'ensemble des professions mais continuent à choisir des carrières différentes sous l'influence des stéréotypes.

Les choix d'orientation des filles les désavantagent sur le marché de l'emploi !

Elles sont trop peu nombreuses à poursuivre leurs études dans les filières scientifiques et techniques, plus porteuses sur le marché du travail.

Les garçons investissent peu certains secteurs professionnels où, pourtant, ils ont beaucoup à apporter.

Qu'en pensez-vous ?

Comment faire évoluer les choses ?

Organisez des débats, participez aux concours proposés sur ce thème chaque année, seul/e ou avec votre classe, discutez-en avec vos parents et vos enseignants.

Les cours d'enseignement moral et civique, de sciences et vie de la terre, la charte de la laïcité, le Conseil des délégués pour la vie lycéenne par exemple, peuvent être des occasions intéressantes pour discuter avec l'équipe éducative du lycée.

Un référent ou une référente "égalité-mixité" a été nommé/e dans tous les lycées. N'hésitez pas à le ou la solliciter !

Parce que le choix de vos études et de votre métier est important, ne vous laissez pas influencer par des préjugés !

4 bonnes raisons d'aller à l'encontre des stéréotypes :

⇒ la mixité des équipes est un atout pour le monde du travail : on a autant besoin d'hommes infirmiers que de femmes ingénieures !

⇒ filles et garçons peuvent développer les mêmes compétences !

Le saviez-vous ? Contrairement aux idées reçues, les filles réussissent très bien dans les sciences (elles obtiennent plus de mentions au bac S) !

⇒ les filles choisissent majoritairement des secteurs professionnels qui offrent des emplois peu qualifiés, souvent à temps partiel et des salaires moins élevés.

⇒ ces choix se répercutent ensuite sur la qualité de vie de toutes et de tous (par exemple, le montant des retraites des femmes est inférieur à celui des hommes).

Voilà encore une idée reçue :
les filles n'ont pas leur place
dans certains métiers,
car il leur manque
la force physique.



Et pourtant...

Les femmes occupent des postes physiquement difficiles dans de nombreux secteurs d'activité comme dans les métiers de la santé, des services à la personne... De plus, les conditions de travail se sont largement améliorées grâce à la modernisation du matériel, à l'automatisation, et limitent donc les exigences de force physique.



Tous les métiers sont mixtes

Quiz

1. En quelle année les femmes ont-elles voté pour la première fois en France ?

- 1750 1848 1945

2. Tous temps de travail confondus, les salaires des femmes en France sont inférieurs à ceux des hommes.

- vrai faux

3. Depuis quelle année tous les garçons et les filles sont-ils assis sur les mêmes bancs des écoles publiques ?

- 1932 1950 1975

4. Quel est le pourcentage de filles dans les formations d'ingénieurs ?

- 53 % 27 % 12 %

5. Dans quelle profession manque-t-on d'hommes ?

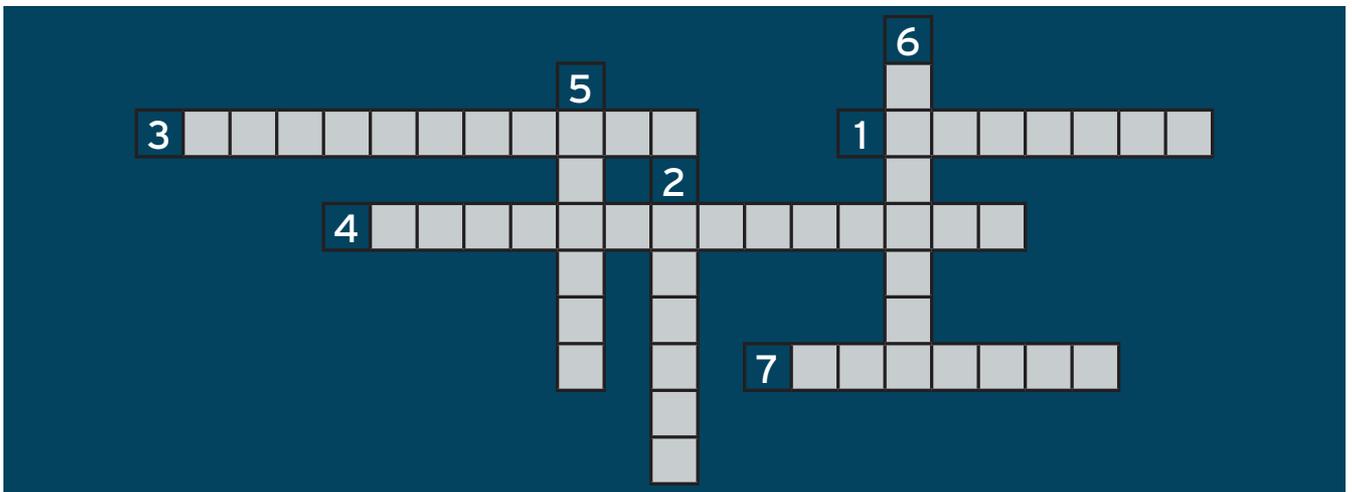
- magistrat/e ingénieur/e expert/e comptable

Réponses :
1. 1945
2. vrai, l'écart entre les salaires des femmes et celui des hommes est de 27 %
3. 1975
4. 27 %
5. magistrat-e, actuelle-ment, plus de 70 % des étudiant-e-s reçu-e-s au concours d'entrée de l'École nationale de la magistrature sont des femmes.

Les mots-croisés de l'égalité

Égalité, mixité, parité... de quoi parle-t-on au juste ?

Saurez-vous retrouver le terme correspondant à chaque définition ?



- Absence de toute différenciation entre les personnes sur le plan de leurs droits.
- Mélange entre les filles et les garçons.
- Croyances ou idées préconçues largement partagées que l'on associe à un groupe de personnes.
- Comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné (ex : ne pas embaucher quelqu'un parce qu'il a plus de 50 ans).
- Mot utilisé pour désigner le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes, l'égalité de représentation dans les institutions, à la tête des entreprises...
- Attitude discriminatoire fondée sur le sexe (mot construit sur le même modèle que le racisme).
- Opinion que l'on se fait sur quelqu'un ou quelque chose en fonction de critères personnels ou d'apparences.

Réponses :
1. ÉGALITÉ
2. MIXITÉ
3. STÉRÉOTYPES
4. DISCRIMINATION
5. PARITÉ
6. SEXISME
7. PRÉJUGÉ

POUR LES 18-25 ANS

MA RÉGION

FOURNISSEUR
OFFICIEL
DE BONS
PLANS

*Pour ma
rentrée*

#AUTOP

Rejoins la communauté!
Jeunes0centre.fr
f t i y #AuTOP